

RAPPORT ANNUEL 2004

RAPPORT ANNUEL 2004

**Préparé par la Direction de la
comptabilité et du contrôle financier
du Service des finances et par la
Direction des communications et
des relations avec les citoyens
de la Direction générale**

MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Chères Montréalaises,
Chers Montréalais,

Montréal est sans conteste une métropole de premier plan, tant pour sa qualité de vie que pour son dynamisme économique. Il ne nous reste qu'à exploiter au mieux les formidables atouts qui s'y trouvent et dont elle dispose pour la hisser davantage au palmarès des grandes villes du continent nord-américain. Pour ce faire, l'administration municipale doit assumer, simultanément et sur tous les fronts, un rôle de leadership : milieu de vie, services aux citoyens, accroissement de la richesse et gestion de l'appareil municipal.

Et c'est effectivement sur tous ces fronts que nous avons agi en 2004. Par exemple, pour donner suite à notre réflexion sur l'encadrement de la nouvelle Ville de Montréal, nous avons adopté le *Plan d'urbanisme*, un document qui dessine, sur 10 ans, une vision cohérente du développement urbain. Dans le même ordre d'idées, nous avons aussi adopté la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* et fait signer par 85 grandes organisations la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*. Voilà qui contribuera à préserver et à améliorer notre milieu de vie, tout en favorisant l'accroissement de la richesse ... pour des dizaines d'années !

DES ACTIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

En ce qui concerne les services aux citoyens, nous avons notamment implanté un nouveau modèle d'organisation. Cette réorganisation permet aux arrondissements de mieux répondre aux besoins et aux attentes des citoyennes et citoyens qui y vivent.

Notre vision d'une ville en action nous amène aussi à nous consacrer avec énergie à de grands dossiers. Trop longtemps négligée, la gestion montréalaise de l'eau est devenue un problème incontournable : nous avons donc convenu en 2004 de revoir de fond en comble ce service essentiel. Il s'agit d'un vaste et complexe chantier qui prendra fin dans une vingtaine d'années.

Nos rues et artères ont un grand besoin de rajeunissement, et depuis l'an dernier, les Montréalaises et Montréalais ont pu voir les premiers effets de notre campagne de réfection des chaussées endommagées. Au total, en 2004, ce sont 83 M\$ qui ont été consacrés à la réhabilitation de diverses grandes artères et rues locales.

Nous voulons aussi souligner le début d'un autre grand chantier : celui de l'e-Cité. Les internautes trouveront dans cette future vitrine municipale de nombreux avantages, dont celui d'y obtenir tous les services déjà offerts par téléphone et à nos comptoirs d'accueil.

LE SENS DE LA CONTINUITÉ

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de gérer avec rigueur les finances publiques. Sur ce plan comme sur tous les autres, nous avons agi dans un esprit de continuité et, pour une troisième année consécutive, nous avons pu dégager, au terme de l'année 2004, un surplus financier, cette fois de près de 129 millions de dollars.

Incidemment, en mars 2005, la firme Moody's a récompensé nos efforts de gestion rigoureuse en relevant la cote de crédit de Montréal de A2 à A1. Cette amélioration, nous l'accueillons avec d'autant plus de fierté qu'elle vient souligner les bons résultats financiers de Montréal depuis la création de la nouvelle Ville en janvier 2002. Et ces bons résultats, nous les avons notamment obtenus grâce à un contrôle strict de nos dépenses, grâce à la mise en œuvre de mesures raisonnables pour limiter notre endettement collectif et grâce à un suivi soutenu de la fiscalité qui respecte la capacité de payer des contribuables montréalais. Cette excellente nouvelle témoigne bien du climat de confiance que les gestes posés depuis 2002 ont su créer.

Toutes ces actions ont été réalisées dans un contexte particulier. Rappelons-nous que c'est en effet en 2004 qu'a eu lieu le débat sur les défusions municipales au terme duquel plus de 1,6 million de personnes, soit 87 % de la population totale de l'île, ont choisi Montréal.

Si l'année 2004 a été des plus stimulantes, il faut aussi en remercier nos nombreux partenaires, dont les gouvernements du Québec et du Canada, les divers acteurs montréalais et les employés municipaux, de leur indéfectible collaboration. Montréal est en action et, tous ensemble, nous devons continuer à construire cette grande métropole.



Le maire,
Gérald Tremblay



Le président du comité exécutif,
Frank Zampino, FCA

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

Montréal se donne pour objectif de devenir l'une des principales métropoles d'Amérique du Nord. Et pour y parvenir, la métropole doit se donner les moyens de ses ambitions. Parmi ces moyens, nous considérons qu'une gestion responsable des affaires municipales est indispensable pour créer et maintenir un lien de confiance entre la Ville et les citoyens, entre la Ville et ses partenaires, entre la métropole et le monde.

Mais, qu'est-ce qu'une gestion responsable? Elle repose d'abord sur une vision qui, pour se réaliser, demande une grande détermination. Par exemple, en constatant les graves lacunes de son système de gestion de l'eau, la Ville de Montréal n'a pas hésité à mettre sur pied, pour les 20 prochaines années, une importante réforme de ce système, ce qui inclut des investissements considérables. Pour la seule année 2004, 91 M\$ ont été alloués à ce projet d'envergure, une somme qui augmentera au cours des prochaines années.

Une gestion responsable exige aussi un encadrement précis et des règles strictes. Par exemple, l'an dernier, nous avons adopté six nouvelles politiques de gestion financière qui encadrent dorénavant nos interventions en matière d'équilibre budgétaire, de gestion de la dette, de sources de revenus...

D'autres balises ont été définies, et toujours, nous avons pris soin de les baser sur des valeurs de respect et d'exigence. En implantant une nouvelle politique de rémunération des cadres municipaux basée sur la performance, nous avons cherché, tout à la fois, à favoriser l'atteinte des objectifs fixés et à stimuler le dépassement individuel. De la même manière, nous avons négocié les dernières conventions collectives non signées avec une double préoccupation, soit de ne pas dépasser notre cadre budgétaire et d'établir un partenariat durable avec tous les employés municipaux. Un but doublement atteint.

Assurément, notre plus grande priorité demeure le citoyen. Dans toutes nos pensées et nos actions, nous nous employons à lui offrir les meilleurs services possibles, à moindre coût. Dans la dernière année, nous avons par exemple lancé un grand projet qui, lorsqu'il prendra fin dans 10 ans, présentera une vitrine électronique tout à fait avant-gardiste. Dans l'e-Cité, les Montréalaises et les Montréalais trouveront un grand éventail de services municipaux, et tellement plus encore!

Le citoyen, et tout particulièrement le contribuable montréalais, est aussi au cœur de notre travail lorsque nous concevons de nouvelles règles fiscales. En ce sens, l'année 2004 a posé un défi particulier, car elle marquait l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle triennal d'évaluation. Ce rôle, qui reflète l'impressionnante vigueur du marché immobilier montréalais, a pour désavantage d'entraîner d'importantes hausses des valeurs foncières. Pour contenir l'augmentation des charges fiscales que cette situation amène, nous avons mis au point deux mesures destinées à alléger ce poids : l'étalement sur trois ans de la variation des valeurs foncières et la création de catégories à taux variés selon quatre types d'immeubles. En implantant ces mesures, l'administration a confirmé une fois encore son souci de respecter la capacité de payer des contribuables.

Offrir de meilleurs services aux citoyens passe sans conteste par une plus grande autonomie des arrondissements, qui ont le mandat de fournir les services de proximité. C'est pourquoi, l'administration leur a donné, en 2004, les outils nécessaires pour remplir leur rôle en toute autonomie et dans le respect de leurs compétences.

Dès 2004, les arrondissements ont pu préparer leur budget en choisissant parmi trois options celle qui les avantagait le plus. Cette nouvelle approche budgétaire, appelée budget dynamique et évolutif, a augmenté de 62 M\$ le budget alloué aux arrondissements en 2005. De plus, l'année 2004 a vu le déploiement du modèle d'organisation, lequel accentue la décentralisation des services de proximité dans les arrondissements et leur permet de répondre plus efficacement aux attentes des citoyens.

En ce qui a trait aux résultats financiers de 2004, nous sommes heureux d'annoncer que notre gestion stricte et rigoureuse a permis de dégager un surplus, et ce pour une troisième année consécutive, lequel s'élève à près de 129 M\$ au terme de l'année 2004. Notre contrôle des dépenses nous a permis de réaliser des économies de 79 M\$ — soit 44 M\$ d'économies récurrentes liées aux engagements de la Ville dans le cadre du contrat de ville et au déploiement du nouveau modèle d'organisation et 35 M\$ de plus que prévu au budget de 2004 — pour un total de dépenses de 3,83 milliards de dollars, comparativement aux 3,87 milliards initialement prévus. Pour leur part, les revenus ont quelque peu dépassé les prévisions, passant de 3,81 milliards à 3,90 milliards. Les sommes dégagées ont en bonne partie été utilisées pour rembourser la dette à long terme et pour soutenir les activités de la Société de transport de Montréal, qui pourrait recevoir 6,3 M\$ supplémentaires. Nous sommes particulièrement fiers de la reconnaissance de nos efforts de gestion par la firme Moody's qui, en mars de cette année, relevait la cote de crédit de la Ville de Montréal pour la faire passer à A1.

Enfin, la gestion responsable des affaires municipales repose sur l'engagement et la qualité du travail des employés municipaux. Nous parlons ici d'un véritable travail d'équipe, entièrement axé sur l'atteinte de nos objectifs et qui aidera Montréal à siéger parmi les grandes métropoles de notre continent. Pour cette inestimable collaboration, nous tenons à les remercier !

Le directeur général,



Robert Abdallah

Le directeur principal du Service des finances et trésorier,



Robert Lamontagne

TABLE DES MATIÈRES

9	Montréal, une ville en action
11	Introduction
12	À chacun sa raison d'aimer Montréal
14	Tableau du suivi des réalisations
16	Pour encourager l'accroissement de la richesse
16	Une stratégie économique ambitieuse, rien de moins !
16	<i>Solidarité 5 000 logements</i> : objectif atteint et même dépassé
16	Sur les traces de Singapour, Dublin et Austin
17	Autres réalisations de 2004
17	Priorités de 2005
18	Pour améliorer les services aux citoyennes et citoyens
18	Un investissement pour aujourd'hui et les générations futures : l'eau
18	Un réseau routier de qualité : tout le monde y gagne !
18	La sécurité d'abord
19	L'e-Cité : une nouvelle vitrine pour Montréal
19	Autres réalisations de 2004
19	Priorités de 2005
20	Pour offrir un milieu de vie de qualité
20	Développer de façon cohérente une métropole aux multiples visages
20	Plus de culture, encore plus !
20	Quand le développement durable suscite l'enthousiasme
21	Hubert Reeves appuie Montréal !
21	Une mesure avant-gardiste pour protéger le passé
22	Un environnement déjà plus sain !
22	Autres réalisations de 2004
22	Priorités de 2005
23	Pour gérer de manière responsable et rigoureuse
23	Des résultats financiers éloquentes : regard en bref
23	Montréal, plus que la somme de ses arrondissements
23	Investir dans le capital humain
24	Innovation dans la rémunération des cadres
24	Pour un effectif représentatif de la communauté montréalaise
24	Nouveau et équitable : le budget dynamique et évolutif
24	Un même langage pour plus d'efficacité
24	Parce que prudence est mère de sûreté
25	Deux freins à la hausse des taxes
25	Autres réalisations de 2004
25	Priorités de 2005
26	Résultats financiers détaillés
31	Rapport financier annuel (section en couleur)
	Les états financiers
33	Profil de Montréal
35	Carte géographique
36	L'organisation démocratique de la Ville de Montréal
37	L'organisation administrative de la Ville de Montréal
39	Le comité exécutif
40	Les membres du conseil municipal et des conseils d'arrondissement
43	Les commissions permanentes du conseil et la Commission de la sécurité publique
44	Une économie combative !
46	Événements de la scène montréalaise 2004

RAPPORT ANNUEL 2004

RAPPORT ANNUEL 2004

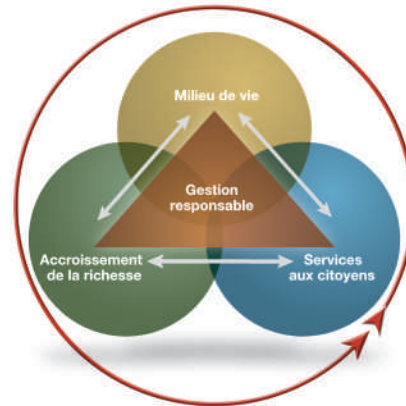
MONTRÉAL, UNE VILLE EN ACTION



RAPPORT ANNUEL 2004

RAPPORT ANNUEL 2004

UN PLAN D'ACTION EFFICACE, UNE GESTION RESPONSABLE



DÈS 2002, L'ADMINISTRATION MONTRÉLAISE A ADOPTÉ UN PLAN D'ACTION DONT TOUTES LES COMPOSANTES INTERAGISSENT ET SE RENFORCENT MUTUELLEMENT. AINSI, L'OFFRE DE MEILLEURS SERVICES MUNICIPAUX AMÉLIORE LA QUALITÉ DE VIE, LAQUELLE REND LA MÉTROPOLE PLUS ATTRAYANTE POUR LES INVESTISSEURS QUI, EN VENANT S'Y INSTALLER, ACCROISSENT LA RICHESSE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE.

EN APPUI À CES ACTIONS : UNE GESTION RESPONSABLE DES AFFAIRES MUNICIPALES

À CHACUN
SA RAISON D'AIMER
MONTRÉAL

LES MONTRÉALAISES ET
MONTRÉALAIS ONT TOUS EN
COMMUN D'ÊTRE AMOUREUX DE
LEUR VILLE. POURQUOI? LA RÉPONSE,
À L'IMAGE DE LA PERSONNALITÉ DE
MONTRÉAL, EST MULTIPLE ET
JAMAIS BANALE.



STEPHEN SE REND AU CENTRE-VILLE EN VÉLO, CHAQUE MATIN DE SEMAINE, EN LONGEANT LE CANAL DE LACHINE.

Reconnu pour le haut niveau de vie qu'elle offre, les services peu coûteux, les maisons à prix accessible et la richesse de ses milieux naturels, Montréal représente un cadre urbain agréable et stimulant. Fière de ses acquis et de ses atouts, la métropole sait allier développement économique et développement durable !

NATHALIE, AU VOLANT DE SON AUTOBUS, SE PLAÎT À ENTENDRE DES DIZAINES DE LANGUES ET DE DIALECTES.

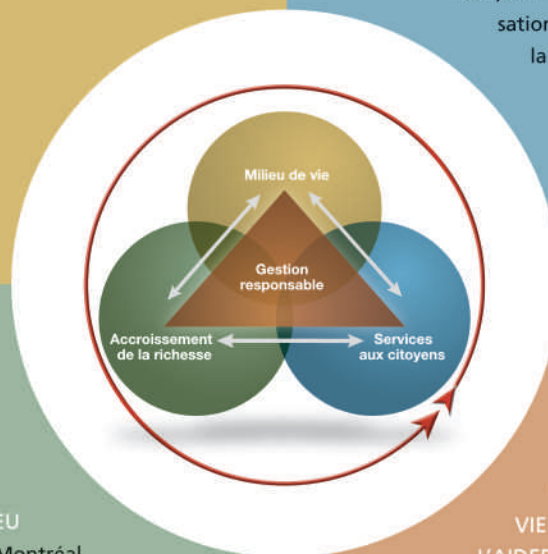
Montréal est une ville démocratique et inclusive qui accueille des gens de plus de 100 communautés culturelles, dans un esprit de respect et de tolérance. C'est aussi la deuxième ville francophone du monde, fière de ses origines, où s'épanouit une forte communauté anglophone.

DU HAUT DE SES NEUF ANS, **ALEXANDRINE** PARTICIPE POUR LA SEPTIÈME FOIS À LA FÊTE DES NEIGES DE

MONTRÉAL! Montréal, c'est une foule d'expériences formidables à vivre, été comme hiver, en toute sécurité. Comptant 40 festivals et événements internationaux, une programmation culturelle et festive haute en couleur ainsi qu'un patrimoine architectural fascinant à découvrir, la métropole est la *fun city* pour quelque 13 millions de visiteurs par année et pour 1,8 million de Montréalaises et Montréalais qui aiment tout autant profiter de leur ville !

PORTÉS PAR LES APPLAUDISSEMENTS, **LOUISE ET MARTIN** SALUENT ENCORE UNE FOIS LES SPECTATEURS.

Métropole culturelle incontournable au même titre que Londres, Paris et New York, Montréal est le théâtre de la créativité à son meilleur. Créativité qui prend la forme de rencontres insoupçonnées, d'échanges généreux, de projets inédits et de réalisations étonnantes. Montréal, c'est aussi la culture à la portée de tous, grâce à de nombreux spectacles gratuits et au réseau de bibliothèques municipales. Curieux et connaisseur, le public montréalais en redemande !



LUCIE SONGE QU'ELLE A PROBABLEMENT PARTICIPÉ À LA FABRICATION DU JEU VIDÉO AVEC LEQUEL SON FILS S'AMUSE. Montréal

se classe parmi les métropoles les plus avancées et les plus productives d'Amérique du Nord dans les domaines des technologies numériques, de l'aérospatiale, de la biopharmaceutique, des technologies de l'information et de la mode. Montréal, c'est aussi plus de 1 000 filiales de sociétés étrangères et 88 grandes entreprises qui ont choisi d'y implanter leur siège social.

ENRIQUE FRANCHIT POUR LA PREMIÈRE FOIS LES PORTES DE SA NOUVELLE UNIVERSITÉ. IL VEUT DEVENIR CHERCHEUR.

Deuxième ville étudiante d'Amérique du Nord comptant 108 000 étudiants, dont 17 000 étudiants étrangers, Montréal offre un choix d'établissements d'enseignement de premier ordre. La métropole regroupe également 450 centres de recherche universitaires et privés, une communauté d'expertise qui permet de générer une idée et de la mener jusqu'à sa production, ainsi que des industries qui font des avancées remarquables dans de nouveaux savoirs comme les neurosciences et les nanotechnologies.

GIA LINH SE SENT SATISFAITE. ELLE VIENT DE TERMINER UNE FORMATION QUI L'AIDERA À MIEUX RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES

CITOYENS. Les employés municipaux constituent un capital humain sur lequel les Montréalaises et Montréalais peuvent compter. La Ville de Montréal leur fournit des encadrements clairs et diverses formations qui les soutiennent dans l'accomplissement de leurs fonctions et qui contribuent, du même souffle, à améliorer la qualité des services offerts aux citoyennes et citoyens montréalais.



TABLEAU DU SUIVI DES RÉALISATIONS

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

2002

POUR ENCOURAGER L'ACCROISSEMENT DE LA RICHESSE

Plan de développement économique	----- Élaboration -----
Opération 5 000 logements	----- Mise en œuvre -----
Montréal, ville de savoir	----- Dépôt d'un mémoire -----

POUR AMÉLIORER LES SERVICES AUX CITOYENNES ET CITOYENS

Gestion de l'eau - stratégie	----- Élaboration -----
Réseau routier - réfection	----- Évaluation des besoins -----
Plan municipal de sécurité civile	----- Élaboration -----
e-Cité	----- Élaboration du projet -----

POUR OFFRIR UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Plan de développement durable	----- Préparation et signature de la déclaration de principe -----
Politique culturelle	----- Élaboration -----
Plan d'urbanisme	
Politique des milieux naturels	
Politique du patrimoine	----- Élaboration -----
Programme de réduction des pesticides	----- Élaboration -----

POUR GÉRER DE MANIÈRE RESPONSABLE ET RIGOUREUSE

Modèle d'organisation	----- Mise au point -----
Conventions collectives	----- Négociations -----
Politique de rémunération des cadres	----- Élaboration -----
Budget dynamique et évolutif	
Système intégré de gestion - SIMON	
Politiques financières	
Mesures pour limiter la hausse des charges fiscales	

Légende

----- = Action continue



2003	2004	2005
------	------	------

	Dépôt du plan d'action	Adoption du plan
		Fin de la mise en œuvre
	Colloque	Mise en place d'une table régionale

	Mise en œuvre	Poursuite de la mise en œuvre
	Définition des priorités	Montage d'une stratégie financière
	Adoption	

	Début du projet	Implantation du portail
	Définition des orientations	Début de la mise en œuvre
	Dépôt de la politique	Adoption

Élaboration	Adoption	Application
	Élaboration	Adoption
	Dépôt de l'énoncé d'orientation	Adoption

	Adoption du règlement	
Adoption	Déploiement	
Négociations et application		

	Adoption	Application
	Élaboration du concept	Application
	Adoption	Implantation
	Adoption	Application
	Adoption et application	Application



POUR ENCOURAGER L'ACCROISSEMENT DE LA RICHESSE

MONTRÉAL EST REMPLI DE TALENT ! UN TALENT QUI SE CONCRÉTISE NON SEULEMENT DANS DES PROJETS ET DES RÉALISATIONS EXTRAORDINAIRES, MAIS AUSSI DANS DES OUTILS NOVATEURS QUE L'ADMINISTRATION ÉLABORE ET MET EN PLACE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EXPRIMÉS.

Une stratégie économique ambitieuse : rien de moins !

D'ici les 20 prochaines années, Montréal entend devenir l'une des principales métropoles d'Amérique du Nord. À la fois ambitieux et réalisable, cet objectif est proposé par la *Stratégie et plan d'action en développement économique*, document que la Ville de Montréal a rendu public, le 28 octobre 2004.

Cette stratégie présente, pour la première fois dans l'histoire de Montréal, des moyens concrets de renforcer l'économie montréalaise face à la compétitivité croissante des métropoles du monde entier.

Le procédé est simple, mais non dépourvu d'efforts. Les Montréalaises et Montréalais doivent miser sur leurs atouts, notamment le savoir, le sens de l'innovation, la créativité et la productivité, pour afficher d'ici 2025 une croissance économique annuelle supérieure à la moyenne continentale. Pour sa part, l'administration municipale y énonce ses priorités d'action pour contribuer à atteindre ce but.

Issue du Sommet de Montréal, la stratégie en développement économique a été soumise à la consultation publique à la fin de 2004, pour approbation par les élus municipaux au début de 2005.

Solidarité 5 000 logements : objectif atteint et même dépassé

En 2002, la Ville de Montréal s'était engagée à augmenter énergiquement sa production de logements à prix abordables. Son objectif : aider quelque 11 000 Montréalaises et

Montréalais à faible revenu à se trouver rapidement un domicile, tout en luttant contre l'actuelle pénurie de logements. Pari gagné ! En mai 2004, l'administration municipale a annoncé que plus de 5 000 logements sociaux et communautaires étaient approuvés.

La Ville de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que plusieurs arrondissements, organismes communautaires et promoteurs, groupes de ressources techniques et entrepreneurs privés ont tous collaboré, en 2004, au succès de l'opération *Solidarité 5 000 logements*.

Au total, la Ville et la CMM ont déboursé, au cours de la dernière année, près de 13 M\$ pour ce vaste chantier et engagé près de 36 M\$ dans des projets qui seront réalisés d'ici les années à venir.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'accession à la propriété, quelque 692 ménages montréalais ont profité d'une subvention pour acheter leur premier toit et se sont ainsi partagés près de 1 M\$. De plus, près de 4 900 logements ont fait l'objet de rénovations majeures ou mineures, grâce à l'aide financière accordée par la Ville, qui se chiffre à 4,5 M\$ en 2004. Ces deux programmes de subventions sont menés en collaboration avec la Société d'habitation du Québec qui y injecte des fonds supplémentaires.

Sur les traces de Singapour, Dublin et Austin

Moteur économique du Québec, Montréal est en concurrence avec toutes les métropoles du monde et, à ce titre, a le souci de prendre en main son avenir. Le 3 février 2004, la



Ville a publié le rapport *Montréal, ville de savoir*, en collaboration avec Montréal International et le Conseil régional de développement de l'île de Montréal. Trois semaines plus tard, Montréal a réaffirmé sa volonté de prendre le virage de la nouvelle économie en participant au colloque intitulé *Bâtir une ville apprenante et de savoir*.

À cette occasion, le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, a rappelé le chemin parcouru par les villes de Singapour, Dublin et Austin qui ont déjà entrepris un tel changement et développé une vision intégrée de développement, et qui en récoltent aujourd'hui les fruits. Il a surtout invité les acteurs économiques à faire, tous ensemble, de Montréal une grande ville d'innovation et de connaissance. Car bien qu'elle possède de nombreux atouts, la métropole doit encore pouvoir compter sur la participation de tous.

Depuis, Montréal et ses partenaires ont continué à porter le projet. Un portrait de l'offre de formation est notamment en cours de réalisation, et une table régionale a été mise sur pied par la Conférence régionale des élus de Montréal pour concrétiser certains des projets suggérés dans le rapport. *Montréal, ville de savoir* constitue un des principaux axes de la *Stratégie et plan d'action en développement économique*.

Autres réalisations de 2004 :

- > Aménagement du Quartier international de Montréal : 51,5 M\$
- > Travaux préparatoires à la réhabilitation du Centre Préfontaine, dans le cadre de l'opération *Solidarité 5 000 logements* : 374 000 \$
- > Travaux d'infrastructures dans les nouveaux ensembles résidentiels par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est : 4,79 M\$
- > Aménagement d'infrastructures dans un nouvel ensemble résidentiel de l'île des Sœurs, par l'arrondissement de Verdun : 3,83 M\$
- > Rénovation du marché Atwater : 1,5 M\$
- > Travaux au marché Bonsecours, dans le cadre du programme de protection des bâtiments culturels, par l'arrondissement de Ville-Marie : 2,83 M\$

Priorités de 2005

- > AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES SPECTACLES, AU CENTRE-VILLE
- > CRÉATION, DANS L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, D'UN PÔLE BIOALIMENTAIRE, INCUBATEUR D'ENTREPRISES
- > PARACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS, TANT PRIVÉS QUE SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES
- > DÉBUT DU PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU PLANÉTIARIUM, DANS LE PÔLE MAISONNEUVE
- > MISE EN VALEUR DU BOULEVARD SAINT-LAURENT



POUR AMÉLIORER LES SERVICES AUX CITOYENNES ET CITOYENS

LES MONTRÉALAISES ET MONTRÉALAIS PEUVENT AVOIR CONFIANCE : EAU, CIRCULATION, PROPRETÉ, SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ, POUR LES SERVICES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ COMME POUR TOUS LES AUTRES, L'ADMINISTRATION MUNICIPALE S'APPLIQUE À PLANIFIER L'AVENIR ET À AGIR DÈS MAINTENANT.

Un investissement pour aujourd'hui et les générations futures : l'eau

C'est en 2004 que la Ville de Montréal a entrepris une tâche complexe, mais combien indispensable : réformer la gestion de l'eau à la grandeur de l'île. Après avoir subi des carences pendant des décennies, ce service de base nécessite de profondes améliorations.

Pour régler ce problème historique, Montréal a donc entrepris plusieurs démarches, dont la mise sur pied d'une stratégie financière, l'implantation d'un plan directeur d'intervention pour les réseaux d'aqueduc et d'égout, la mise à niveau des usines de production d'eau potable et l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels.

L'ensemble de cette réforme s'étendra sur 20 ans. La seule mise à niveau des usines de production prendra 10 ans et nécessitera des investissements de 260 M\$. Afin de financer toutes ces opérations au fil des années, la Ville a instauré une taxe spéciale dédiée à l'amélioration du service d'eau, à laquelle chaque propriétaire montréalais contribue désormais.

Un réseau routier de qualité : tout le monde y gagne !

Passage de nombreux véhicules lourds, variations climatiques importantes... les artères de Montréal sont rudement mises à l'épreuve !

En 2004, l'administration municipale a donc amorcé une grande campagne de réfection des chaussées endom-

magées, afin de faciliter les déplacements routiers et de renforcer la sécurité des automobilistes. Plus de 36 M\$ ont ainsi été alloués aux artères principales et quelque 47 M\$ ont été consacrés aux chaussées des rues locales, dans les arrondissements.

Par ailleurs, la Ville a poursuivi ses travaux touchant les ponts, les viaducs de même que les autres structures routières et les éléments de gestion de la circulation. Ainsi, elle a amorcé la planification du réaménagement de l'intersection du Parc-des Pins, où des travaux majeurs se feront en 2005. Dans l'est de la ville, elle a également injecté 6,5 M\$ pour améliorer la sécurité de la rue Notre-Dame, une artère très achalandée.

La sécurité d'abord

Montréal est une ville très sécuritaire et prend les moyens pour le rester ! Cinq ans après avoir créé la police de quartier, la Ville en a revu le fonctionnement à la lumière des commentaires des citoyens. Aussi, depuis janvier 2004, la métropole compte davantage de patrouilles à pied, des agents à la sécurité routière dans les 49 postes de quartier et des codes d'appels plus détaillés, ce qui permet des interventions mieux ciblées. L'administration municipale a aussi mis sur pied des équipes multidisciplinaires régionales chargées de contrer les gangs de rue.

Chez les pompiers, la Ville a élaboré des stratégies pour implanter le service de premiers répondants dans toutes ses casernes. Huit d'entre elles, réparties dans sept arrondissements, offrent déjà ce service d'intervention en soins préhospitaliers d'urgence. En 2004, des démarches ont été

effectuées pour obtenir du gouvernement du Québec le financement nécessaire à la mise en place du service dans toute l'île.

En décembre 2004, la Ville a également adopté le *Plan municipal de sécurité civile*, constitué notamment des plans de mesures d'urgence des divers services corporatifs et arrondissements. Ce plan lui permet d'assurer la protection des citoyens en cas de sinistre.

Enfin, la sécurité urbaine à Montréal, c'est aussi des partenariats étroits entre l'administration municipale, des groupes communautaires, des écoles, des citoyennes et citoyens pour faire de la métropole une ville plus sécuritaire.

L'e-Cité : une nouvelle vitrine pour Montréal

Un excitant projet de vitrine électronique de services municipaux a commencé à prendre forme en 2004. En août, la Ville a en effet autorisé la création de l'e-Cité et a octroyé, quelques mois plus tard, un contrat de près de 4 M\$ pour être soutenue dans la première phase des travaux d'implantation.

Lorsqu'elle sera complétée en 2008, l'e-Cité constituera un guichet électronique unique grâce auquel les citoyennes et les citoyens pourront obtenir de nombreux services municipaux. Complémentaire aux comptoirs d'accueil et aux services téléphoniques, elle sera des plus utiles non seulement aux Montréalaises et Montréalais, mais aussi aux partenaires, aux fournisseurs, aux investisseurs, aux visiteurs, aux élus et aux employés municipaux.

Plusieurs chantiers ont été ouverts en 2004 en vue de construire l'e-Cité, notamment la consolidation des infrastructures Internet de la Ville, la mise à niveau des 147 sites du portail existant et le développement de prestations électroniques comme l'obtention de rapports d'accident ou le paiement d'amendes.

Prévue au coût de 18 M\$, l'e-Cité permettra de dégager de nombreux bénéfices et de rentabiliser les investissements consentis pour son développement. Mais, elle permettra aussi et surtout d'offrir un service encore plus performant aux citoyennes et citoyens.

Autres réalisations de 2004 :

- > Construction d'une caserne d'incendie dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est, au montant de 2,53 M\$, et début des travaux de construction d'une caserne dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève-Sainte-Anne-de-Bellevue, pour un montant de 1,62 M\$
- > Début de la construction d'une maison de la culture dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve : 1,18 M\$
- > Installation de mobilier d'éclairage sur l'ensemble du territoire : 13,96 M\$
- > Réaménagement du parc de Gaspé par l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie : 181 000 \$
- > Travaux de réaménagement des rues Hutchison et Jeanne-Mance, par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal : 166 000 \$
- > Restauration et aménagement du Centre Georges-Vanier par l'arrondissement du Sud-Ouest : 2,87 M\$

Priorités de 2005

- > RÉHABILITATION DES STRUCTURES ROUTIÈRES, DONT L'INTERSECTION DU PARC-DES PINS
- > MISE AUX NORMES DES USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
- > DÉBUT DE L'IMPLANTATION DU SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS
- > MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES
- > POURSUITE DU PROJET D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
- > ÉLARGISSEMENT DU PROGRAMME D'ENLÈVEMENT DES GRAFFITIS SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES



POUR OFFRIR UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

PARCS DE TOUTES TAILLES, RUES RÉSIDENTIELLES, AVENUES COMMERCIALES, QUARTIER HISTORIQUE ET RIVES ENSOLEILLÉES : LE DÉCOR EST PLANTÉ. MONTRÉAL S'EMPLOIE À LE PRÉSERVER ET À METTRE EN VALEUR SON POTENTIEL.

Développer de façon cohérente une métropole aux multiples visages

Le développement d'une ville ne peut être livré à l'arbitraire. Depuis le 23 novembre 2004, Montréal possède justement un nouveau plan d'urbanisme qui fixe les cadres d'intervention nécessaires pour, tout à la fois, améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens, leur assurer un environnement sain et appuyer le développement économique.

Le *Plan d'urbanisme de Montréal* est le résultat d'une démarche de planification et de concertation lancée deux ans plus tôt, au Sommet de Montréal. C'est ainsi qu'au printemps 2004, Montréalaises et Montréalais ont pu prendre connaissance de sa version préliminaire et formuler leurs commentaires ou suggestions.

Plus qu'un document de référence, le *Plan d'urbanisme* constitue un contrat social entre la Ville et l'ensemble des personnes, des entreprises et des organisations qui interviennent sur le territoire montréalais. Il donne une vision de Montréal sur 10 ans à partir du contexte et des enjeux actuels, et il peut être modifié au besoin. D'ailleurs, la Ville prévoit le réviser tous les cinq ans, afin d'en préserver toute la pertinence.

Plus de culture, encore plus!

Montréal est internationalement reconnu pour sa vitalité culturelle et son extraordinaire créativité artistique. Déjà au cœur de son histoire et de son identité, la culture doit aussi occuper une place importante dans son avenir.

C'est dans cette perspective, et tel que l'avaient recommandé les participants du Sommet de Montréal, que la Ville a élaboré une proposition de politique de développement culturel. La culture étant un formidable instrument de développement personnel et social, l'administration municipale y formule plusieurs engagements destinés à la rendre encore plus accessible au citoyen et à injecter davantage d'éléments culturels dans le cadre de vie urbain.

La Ville s'engage aussi à diversifier son soutien aux artistes ainsi qu'au rayonnement de la culture et des arts. Enfin, elle cherchera à trouver une nouvelle approche de financement, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial et la Communauté métropolitaine de Montréal.

Déposée le 11 novembre 2004, cette première proposition doit faire l'objet d'une consultation publique au début de 2005.

Quand le développement durable suscite l'enthousiasme

Le 2 octobre 2003, le maire de Montréal et les dirigeants de plus de 85 grandes organisations montréalaises, d'horizons et d'intérêts très variés, ont signé la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*. Puis, tout au long de l'année 2004, la Ville de Montréal a piloté l'élaboration de son plan stratégique de développement durable, de concert avec l'ensemble de ces partenaires.



L'idée remonte au Sommet de Montréal, où les participants ont voulu conjuguer, sur le territoire montréalais, dynamisme économique, épanouissement social et protection de l'environnement, ce qui est l'essence même du développement durable.

Lorsqu'il sera rendu public au printemps 2005, le plan stratégique de développement durable devra recueillir l'adhésion des citoyens. En effet, le développement durable, pour être efficace, doit devenir l'affaire de tous et chacun. Pour sa part, la Ville s'y engagera à mener des actions précises dans les champs qui relèvent de sa compétence, notamment dans les domaines du transport, de la gestion de l'eau, des matières résiduelles, du traitement des eaux usées et des parcs.

Hubert Reeves appuie Montréal !

En adoptant, en décembre 2004, la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, la Ville de Montréal a affirmé qu'il est possible de concilier le développement d'une métropole et la protection des milieux naturels. Et elle n'est pas seule à le croire ! Dans la préface du document, Hubert Reeves, le célèbre astrophysicien, décrit la politique « comme un excellent antidote à la radicalisation trop fréquente entre écologistes et entreprises commerciales ».

Pionnière au Canada dans la matière, la Ville veut intégrer ces deux visions légitimes et donner des instruments qui permettent de préserver les milieux naturels. La politique détermine notamment 10 territoires écologiques jugés importants pour leur valeur ou leur potentiel.

Ces écoterritoires feront l'objet d'un ou de plusieurs projets de conservation grâce à un investissement municipal de 36 M\$ sur trois ans.

La politique, dont le projet est né au Sommet de Montréal, contribuera à atteindre un objectif fixé par le gouvernement du Québec, soit la protection de 8 % du territoire québécois. Montréal a repris cet objectif en s'engageant à protéger 8 % du territoire montréalais.

Une mesure avant-gardiste pour protéger le passé

Montréal détient des trésors patrimoniaux qu'il faut préserver et mettre en valeur, ce que les Montréalaises et Montréalais revendiquent d'ailleurs depuis longtemps.

L'année 2004 a été très importante à cet égard. Au printemps, un groupe-conseil formé par la Ville de Montréal a déposé un énoncé d'orientation faisant du patrimoine un levier de développement culturel, social et économique. Puis, le 3 novembre 2004, l'administration municipale a rendu public son premier projet de politique du patrimoine pour le soumettre à la consultation publique.

Par cette politique avant-gardiste, la Ville veut, du même coup, établir un partage clair des responsabilités au sein de la communauté et faire preuve d'un leadership exemplaire. Elle-même propriétaire et gestionnaire de nombreux biens à valeur patrimoniale, l'administration municipale peut en effet inspirer, par ses actions, aussi bien les citoyens et les entrepreneurs que les gouvernements et les institutions.

La *Politique du patrimoine* doit être adoptée au printemps 2005.



Un environnement déjà plus sain !

Depuis le printemps 2004, les jeunes peuvent se rouler dans l'herbe plus librement puisque le conseil municipal a alors adopté un nouveau règlement sur l'utilisation des pesticides. Et même si les arrondissements avaient un an pour le mettre en pratique, tous ont agi avec diligence.

Accompagnant le mouvement de plusieurs villes québécoises et canadiennes, Montréal a formulé un règlement pour l'ensemble de la ville. Selon le nouveau règlement, il est interdit d'épandre des pesticides. Seuls les biopesticides ou des produits tels que l'huile minérale et le savon insecticide sont autorisés à l'extérieur des bâtiments. Des « zones sensibles » sont particulièrement visées, par exemple les aires de jeux dans les parcs municipaux ou les terrains de garderies et d'écoles. Toutefois, des permis peuvent être accordés dans les cas d'infestation.

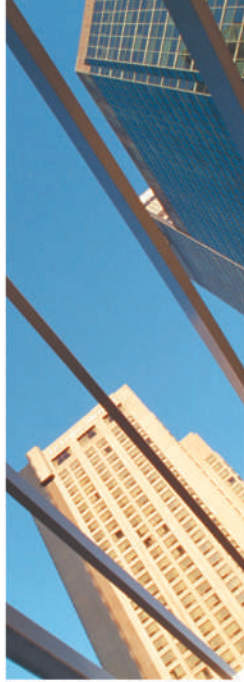
Comme les arrondissements n'échappent pas à la règle, la Ville leur a octroyé près de 1,6 M\$ pour trouver de nouvelles façons d'entretenir leurs terrains.

Autres réalisations de 2004

- > Prolongement du réseau des voies cyclables : 3 M\$
- > Réfection du jardin de Chine, au Jardin botanique : 213 000 \$
- > Travaux d'aménagement paysager le long de la voie cyclable, par l'arrondissement d'Anjou : 104 000 \$
- > Réaménagement des berges du parc René-Lévesque, par l'arrondissement de Lachine : 2,86 M\$
- > Décontamination des sols, dans le cadre du programme Revi-Sols : 9 M\$

Priorités de 2005

- > RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DU MONT-ROYAL ET INSTALLATION D'UNE PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE AU LAC DES CASTORS
- > MISE À JOUR DES PLANS DE PROTECTION DES BERGES ET MISE EN VALEUR DES GRANDS PARCS EN RIVE
- > AMÉLIORATION DU PARC DES BÉNÉVOLES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KIRKLAND, ET AMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-DUCEPPE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE
- > ACHÈVEMENT DU RÉSEAU DES PISTES CYCLABLES
- > ADOPTION D'UNE POLITIQUE DU SPORT ET DU LOISIR
- > POURSUITE DES PROJETS DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE



POUR GÉRER DE MANIÈRE RESPONSABLE ET RIGOUREUSE

AFIN DE FOURNIR DES SERVICES DE QUALITÉ AUX MONTRÉALAISES ET MONTRÉALAIS, DE LEUR OFFRIR UN MILIEU DE VIE AGRÉABLE ET SÉCURITAIRE, D'ACCROÎTRE LA RICHESSE COLLECTIVE, LE TOUT EN AYANT UNE GESTION RIGOUREUSE, MONTRÉAL DÉPLOIE TOUS LES EFFORTS NÉCESSAIRES.

Des résultats financiers éloquentes : regard en bref

La gestion rigoureuse adoptée par l'administration municipale depuis 2002 porte des fruits : grâce à une estimation prudente des revenus, un contrôle très serré des dépenses, la vigueur économique de la métropole, un apport des surplus des années antérieures et des fonds réservés de près de 62 M\$, la Ville de Montréal a terminé l'année avec un excédent de 129 M\$.

Au chapitre des dépenses, Montréal a réalisé des économies de l'ordre de 35 M\$ comparativement à ses prévisions budgétaires. Cette bonne performance, Montréal la doit essentiellement à une gestion plus efficace de ses opérations, gestion qui se fait dans le souci constant de rendre des services de qualité à l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Le marché immobilier montréalais est en pleine effervescence, et cette vigueur, Montréal en profite. La Ville a en effet enregistré des revenus supplémentaires de l'ordre de 40 M\$, tant au niveau des revenus de taxes municipales que de la perception des droits de mutation immobilière.

Tous les efforts de gestion consentis par l'administration donnent des résultats. Et ces résultats permettent à la Ville de Montréal d'obtenir une meilleure reconnaissance des maisons d'évaluation de crédit.

Nous vous invitons à consulter les résultats financiers détaillés de 2004 à la fin de cette présente section.

Montréal : plus que la somme de ses arrondissements

Dans les années qui ont suivi la création de la nouvelle ville, le 1^{er} janvier 2002, l'administration municipale a compris qu'il était nécessaire de clarifier les rôles et les responsabilités des diverses instances municipales. C'est ce qui l'a amenée à élaborer et à adopter un nouveau modèle d'organisation à la fin de 2003, puis à le mettre en œuvre au cours de la dernière année.

Désormais inséré dans la *Charte de la Ville de Montréal*, le modèle d'organisation accentue la décentralisation des services de proximité dans les arrondissements, ce qui permet à ces derniers de répondre plus efficacement aux attentes des citoyennes et citoyens. Grâce à l'attribution de nouvelles compétences et responsabilités, les arrondissements peuvent aussi mieux prendre leur avenir en main, dans le respect de leur personnalité propre. Pour leur part, les services corporatifs concentrent maintenant davantage leurs efforts sur les enjeux métropolitains et stratégiques de la Ville.

Les arrondissements ont pu préparer leur budget de 2005 de façon autonome et imputable, en fonction de l'enveloppe qu'ils ont choisie dans le cadre du budget dynamique et évolutif. Ils avaient ainsi le pouvoir de lever des règlements d'emprunt et d'imposer des taxes.

Investir dans le capital humain

En 2004, la Ville de Montréal a conclu de nouveaux contrats de travail avec le dernier tiers des employés municipaux qui ne l'avaient pas encore fait. Ces ententes ont mis un terme à l'harmonisation des conditions de travail que la création de la nouvelle Ville avait rendue nécessaire.

Heureuse d'avoir pu respecter le cadre financier qu'elle s'était donné, l'administration municipale a signé de nouvelles conventions collectives avec quatre autres groupes de ses employés, soit les brigadiers scolaires, les professionnels municipaux, les contremaîtres syndiqués et les architectes de la Ville de Montréal. En ce qui concerne les cols bleus, une sentence arbitrale a été rendue le 4 octobre 2004.

Par ailleurs, la Ville de Montréal a adopté en mai dernier la *Politique de respect de la personne*, assurant que tout employé municipal peut travailler dans un milieu exempt de toute forme de harcèlement.

Innovation dans la rémunération des cadres

Voulant aussi revoir le traitement de son personnel cadre, la Ville de Montréal a adopté une nouvelle politique de rémunération des cadres, le 21 avril 2004. Basée sur l'efficacité et le rendement, cette nouvelle politique met en pratique les principes d'une gestion saine et responsable puisqu'elle lie la progression des salaires exclusivement aux performances et à l'atteinte d'objectifs. Par ce procédé, la Ville favorise le dépassement individuel et améliore la qualité de sa gestion. Quelque 1 700 cadres sont visés par cette politique.

Pour un effectif représentatif de la communauté montréalaise

Autre mesure porteuse pour le personnel municipal : depuis le 19 mai 2004, la Ville de Montréal met en œuvre un plan d'action visant une meilleure représentativité, au sein de son effectif, des femmes, des autochtones, des membres des minorités visibles et des membres des minorités ethniques. Grâce à la mesure dite de préférence, un emploi sera accordé, une fois sur trois et à compétences égales, à une personne issue de l'un de ces quatre groupes. Une mesure d'incitation contribuera à la mise en œuvre du plan d'action dans les services corporatifs et les arrondissements. Ces deux mesures devraient permettre l'embauche, sur une période de trois ans, de 1 000 personnes provenant des groupes cibles.

Nouveau et équitable : le budget dynamique et évolutif

Pour préparer leur budget de 2005, les arrondissements ont pu, pour la première fois en 2004, choisir parmi trois options. Par exemple, un arrondissement sous-doté compa-

rativement aux autres pouvait opter pour un budget permettant de rattraper son retard en quelques années. Un arrondissement en forte croissance pouvait, pour sa part, préférer voir son budget de 2004 majoré d'une somme représentant 50 % des revenus générés par ses nouveaux développements, dans le cadre des limites établies au Fonds de développement. Enfin, un arrondissement bien doté et ayant peu de développement pouvait être intéressé par une indexation minimale de son enveloppe budgétaire.

Le budget dynamique et évolutif remplace la méthode qui était jusqu'alors utilisée pour établir les budgets des arrondissements et qui consistait essentiellement à indexer une partie ou la totalité du budget de l'année précédente. Avec cette approche, le budget total des arrondissements augmente de plus de 62 M\$ en 2005, pour atteindre 1,004 milliard de dollars, soit une hausse de 6,6 %.

Un même langage pour plus d'efficacité

Jusqu'en 2004, il existait à la Ville de Montréal une cinquantaine de systèmes informatisés pour gérer la comptabilité, les approvisionnements, les ressources humaines et la paie. Par souci de cohérence et d'efficacité, l'administration municipale a donc entrepris d'implanter un système intégré de gestion, baptisé SIMON.

Au cours de la dernière année, la Ville a démarré le premier volet de cette installation. Ces travaux ont nécessité des investissements de 12,75 M\$ et la collaboration d'une centaine de personnes. Lorsqu'il sera complété, SIMON utilisera un langage commun comprenant, entre autres, un plan comptable unique, un seul fichier de fournisseurs et une même classification des biens et services.

Parce que prudence est mère de sûreté

L'administration municipale s'est fermement engagée à pratiquer une saine gestion des fonds. Comment? Principalement, en appliquant des normes reconnues en matière de pratiques de gestion et en gérant à partir de politiques adoptées au cours des deux dernières années.

En 2004, la Ville a d'ailleurs poursuivi l'élaboration de son cadre de gestion en se donnant six politiques de gestion financière. Celles-ci portent sur l'équilibre budgétaire, la réserve des fonds, les sources de revenus, les équipements et les infrastructures, les sources de dépenses et la gestion de la dette.



Les six nouvelles politiques sont fondées sur des principes budgétaires et financiers précis voulant, par exemple, que la Ville continue de fournir des services de qualité à moindre coût et les améliore dans la mesure de ses ressources.

Deux freins à la hausse des taxes

La Ville de Montréal s'efforce de contenir la hausse des charges fiscales de l'ensemble des contribuables. Or, le rôle triennal d'évaluation 2004-2006 reflète des hausses de valeurs foncières de 24,8 % en moyenne, une croissance sans précédent. Afin d'atténuer les variations importantes, l'administration a utilisé deux outils fiscaux pour les exercices financiers de 2004 et 2005.

Le premier outil consiste à étaler sur trois ans la variation des valeurs ayant servi à établir les taxes foncières. Pour l'année 2004, cet ajustement a été fait à partir des valeurs foncières inscrites au rôle triennal précédent, auxquelles a été ajouté ou soustrait le tiers de la variation des valeurs entre les deux rôles. Pour 2005, ce sont les deux tiers de cette variation dont il a été tenu compte.

La Ville a également créé des catégories de taxes dont les taux varient en fonction de quatre types d'immeubles. Ce procédé permet de réduire les transferts de charges fiscales, engendrés par le dépôt du rôle, entre les immeubles de différentes catégories.

Autres réalisations de 2004

- > Démarches avec le gouvernement du Canada ayant abouti au remboursement total de la taxe sur les produits et services, sur tous les achats de la Ville et des sociétés paramunicipales

- > Amorce des négociations avec le gouvernement du Canada, afin d'obtenir une partie des revenus de la taxe fédérale sur les carburants
- > Réalisation d'économies récurrentes, s'élevant à 44 M\$ en 2004, grâce au respect des engagements de la Ville dans le cadre du contrat de ville et au déploiement du nouveau modèle d'organisation
- > Finalisation avec le gouvernement du Québec du montage financier relatif au déficit actuariel de l'ancienne Ville de Montréal, permettant une économie de 1,1 milliard de dollars sur 40 ans

Priorités de 2005

- > AMÉLIORATION DE LA COTE DE CRÉDIT DE LA VILLE DE MONTRÉAL
- > AMÉLIORATION DE LA FISCALITÉ ET ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE TAXATION OPTIMALE
- > POURSUITE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL SUR LE PARTAGE D'UNE PARTIE DES REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE
- > CONCEPTION DE CADRES FINANCIERS PARTICULIERS POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT ROUTIER
- > RENOUELEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES AUTRES VILLES ET LES GOUVERNEMENTS
- > CONSOLIDATION DE LA POSITION STRATÉGIQUE DE LA VILLE SUR LE PLAN INTERNATIONAL



RÉSULTATS FINANCIERS DÉTAILLÉS

ANALYSE FINANCIÈRE DE 2004

<i>En milliers de dollars</i>	2004		2003
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus	3 814 705	3 900 495	3 721 954
Dépenses de fonctionnement	3 393 929	3 324 442	3 234 967
Autres activités financières	475 979	509 643	479 699
Surplus (déficit)	(55 203)	66 410	7 288
Affectations - surplus	57 909	79 089	72 871
Affectations - fonds réservés	(2 706)	(17 288)	1 394
Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite			1 194 354
Financement à long terme des dépenses d'activités financières		769	1 195 910
Surplus de l'exercice		128 980	83 109

Les surplus de l'exercice de 2004

Le souci de livrer des services de qualité à moindre coût et l'obligation légale d'atteindre l'équilibre budgétaire incitent à une gestion serrée. La Ville de Montréal a donc terminé l'année 2004 sur une note positive en enregistrant un surplus de **129 M\$**, dont la moitié (62 M\$) provient d'une affectation des surplus et fonds réservés des années précédentes. L'excédent des revenus sur les dépenses pour 2004 ne s'élève donc qu'à 66 M\$, soit seulement 1,4 % des dépenses totales de fonctionnement.



LES REVENUS DE 2004

<i>En milliers de dollars</i>	Budget	2004 Réalizations	Écart budget-réalizations	2003 Réalizations	Écart 2003-2004
Taxes	2 585 536	2 599 580	14 044	2 479 598	119 982
Paiements tenant lieu de taxes	223 499	222 840	(659)	204 171	18 669
Autres revenus de sources locales	554 705	618 379	63 674	608 653	9 726
Transferts	450 965	459 696	8 731	429 532	30 164
Total	3 814 705	3 900 495	85 790	3 721 954	178 541

Pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2004, Montréal affiche un excédent de revenus de plus de **85 M \$** sur les prévisions inscrites au budget. Cet écart s'explique essentiellement par des revenus supplémentaires de taxation liés à la vigueur du marché immobilier et par une augmentation des autres revenus de sources locales, comme les droits de mutation immobilière.

Au chapitre de la taxation foncière, la Ville de Montréal a perçu 14 M \$ supplémentaires, ce qui témoigne d'un contexte économique favorable à la construction de nouveaux bâtiments. L'assiette foncière s'est accrue de telle sorte qu'elle excède de près de 0,5 milliard de dollars ce qui était prévu au budget de 2004, générant ainsi des revenus supplémentaires d'environ 10,7 M \$.

Le contexte économique favorable a aussi alimenté la croissance du nombre de transferts de propriétés. Lors de ces transactions, la Ville perçoit des droits de mutation immobilière, inclus dans la catégorie des Autres revenus de sources locales. Une facturation record a donc été constatée au cours de 2004, entraînant un excédent de revenus de 26,8 M \$, comparativement aux prévisions budgétaires.

Parmi les autres revenus de sources locales qui sont supérieurs aux montants inscrits au budget figurent, notamment, les droits perçus pour l'occupation du domaine public et les revenus liés aux services offerts par les arrondissements.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

<i>En milliers de dollars</i>		2004		2003	
	Budget	Réalisations	Écart budget-réalisations	Réalisations	Écart 2003-2004
Rémunération	1 703 691	1 669 737	33 954	1 647 419	22 318
Transport et communication	37 476	37 193	283	36 111	1 082
Services professionnels, techniques et autres	218 919	218 268	651	219 636	(1 368)
Location, entretien et réparation	145 954	136 175	9 779	140 094	(3 919)
Biens non durables	251 773	245 576	6 197	249 383	(3 807)
Frais de financement	469 425	435 994	33 431	425 947	10 047
Contributions à des organismes	397 712	443 925	(46 213)	407 170	36 755
Autres	168 979	137 574	31 405	109 207	28 367
Total des dépenses de fonctionnement	3 393 929	3 324 442	69 487	3 234 967	89 475
Remboursement de la dette à long terme	406 488	418 307	(11 819)	387 282	31 025
Transfert à l'état des activités d'investissement	69 491	91 336	(21 845)	92 417	(1 081)
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	3 869 908	3 834 085	35 823	3 714 666	119 419

Le contrôle serré des dépenses de fonctionnement exercé par l'administration a porté des fruits : la Ville a réalisé des économies de 79 M\$, soit 44 M\$ d'économies récurrentes et 35 M\$ de plus que prévu au budget de 2004, pour des dépenses totalisant 3,83 milliards de dollars.

Au chapitre de la rémunération, une économie de près de 34 M\$ a été réalisée, comparativement à la prévision budgétaire. Cette économie est attribuable aux mesures destinées à améliorer l'efficacité des activités, tout en

assurant un service de qualité aux citoyens. Parmi ces mesures figure la mise en place d'un gel de l'embauche au courant de l'exercice. Par ailleurs, le capital humain constitue la ressource la plus importante sur laquelle s'appuie la Ville dans la poursuite de sa mission première qui est d'offrir des services de qualité aux citoyennes et citoyens. C'est pourquoi les coûts relatifs à la rémunération s'élèvent à près de 1,7 milliard de dollars, soit un peu plus de 43 % des dépenses de fonctionnement et autres activités financières de la Ville.



La gestion de la dette constitue la seconde dépense en importance pour la Ville, avec 22 % des dépenses de fonctionnement et autres activités financières. Toutefois, en retirant les montants que la Ville perçoit du gouvernement provincial en regard des frais de financement de la dette, le coût net à la charge des contribuables montréalais représente 15,4 % des dépenses de fonctionnement et autres activités financières de la Ville. Les frais de financement et les remboursements annuels totalisent 854 M\$ en 2004, comparativement aux 876 M\$ inscrits au budget. Cela représente une économie de 22 M\$, essentiellement liée au coût d'intérêts. La Ville a en effet réussi à emprunter à un taux de financement inférieur à celui budgétisé, qui était de 5,5 %. Une meilleure gestion de la trésorerie a également contribué au report de certains emprunts à des dates ultérieures. Par ailleurs, les autres coûts liés à la gestion de la dette, tels les frais de change, d'escompte et d'émission, ont été moindres que prévu. Compte tenu des économies réalisées en 2004, l'administration a réalloué une somme de 7,5 M\$ à la gestion de la dette, diminuant ainsi du même montant les emprunts prévus au courant du même exercice.

Parmi les contributions à des organismes, celle faite à la Société de transport de Montréal (STM) atteint 269,3 M\$ au 31 décembre 2004, soit 6,3 M\$ de plus que ce qui était inscrit au budget. La contribution à la STM représente à elle seule un peu plus de 60 % de l'ensemble des contributions de la Ville pour la même année. Parmi les autres contributions figurent également les montants accordés aux sociétés paramunicipales, montants qui s'élèvent à plus de 28,6 M\$ en 2004. Les contributions faites à des organismes supramunicipaux, telles la Communauté métropolitaine de Montréal et l'Agence métropolitaine de transport, totalisent pour leur part 56,7 M\$. Au total, les contributions faites aux organismes à vocation régionale dépassent les prévisions budgétaires de 8,9 M\$.

Par ailleurs, soucieuse de soutenir le développement économique sur son territoire et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens montréalais, la Ville a contribué au financement de divers organismes pour une somme supplémentaire de 37,2 M\$, comparativement aux prévisions budgétaires. Au chapitre de la promotion du développement économique, la Ville a déboursé 12,6 M\$ de plus, ce qui correspond à la somme allouée par le gouvernement du Québec dans le cadre du transfert de responsabilités au niveau des centres locaux de développement (CLD). Les organismes communautaires se sont, pour leur part, partagés plus de 6 M\$ supplémentaires et ceux oeuvrant dans les milieux du loisir et de la culture, près de 11 M\$ de plus.

Pour les autres objets de dépenses, on constate une économie budgétaire substantielle de 31,4 M\$. Sont notamment incluses dans cette catégorie les dépenses imprévues ainsi que les réclamations en justice, pour lesquelles l'administration doit réserver 1 % de son budget total, conformément à la *Charte de la Ville de Montréal*. Les sommes ainsi réservées sont en grande partie réallouées en cours d'exercice, selon les besoins et priorités définis par l'administration.

Enfin, les dépenses reliées aux transferts à l'état des activités d'investissement correspondent au paiement au comptant de dépenses en immobilisations. Même si la comparaison entre le réel et le budget démontre un excédent des dépenses, il n'y a pas déséquilibre. En effet, pour effectuer des dépenses supplémentaires dans cette catégorie, la Ville doit avoir perçu d'autres revenus ou réalisé une économie dans un autre poste de dépenses.

LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En milliers de dollars	Budget	2004		2003	
		Réalisations	Écart budget-réalisations	Réalisations	Écart 2003-2004
Dépenses d'investissement					
Infrastructures	394 403	366 039	28 364	313 786	52 253
Bâtiments	97 068	92 359	4 709	44 467	47 892
Véhicules	29 222	30 271	(1 049)	35 614	(5 343)
Ameublement et équipement de bureau	33 915	49 942	(16 027)	28 646	21 296
Terrains et autres	37 757	20 247	17 510	11 546	8 701
Total	592 365	558 858	33 507	434 059	124 799

Le rythme des investissements effectués par la Ville en 2004 s'est fortement accéléré, comparativement à l'exercice précédent. En effet, les activités d'investissement se chiffrent à **558,9 M\$** en 2004, comparativement à 434,1 M\$ en 2003, soit plus de 124 M\$ supplémentaires.

Les arrondissements et les services corporatifs ont ainsi investi quelque 91 M\$ dans la gestion de l'eau (44 M\$ dans

les conduites d'égout, 35 M\$ dans les conduites d'aqueduc, 4 M\$ pour l'usine d'épuration des eaux, 8 M\$ pour les usines de traitement de l'eau potable), 178 M\$ dans les infrastructures routières (143 M\$ pour les rues et trottoirs, 35 M\$ pour les ponts, tunnels et viaducs), 50 M\$ dans les parcs et terrains de jeux, 25 M\$ pour les conduits souterrains, 92 M\$ pour les bâtiments et 30 M\$ pour les véhicules.

LES SURPLUS CUMULÉS ET LES FONDS RÉSERVÉS

En milliers de dollars	2004	2003	ÉCART
	Surplus cumulés	292 660	257 724
Fonds réservés	50 406	33 719	16 687
Total	343 066	291 443	51 623

Les surplus cumulés et les fonds réservés pour l'année 2004 totalisent **343 M\$** au 31 décembre 2004, ce qui représente un accroissement de 51 M\$ comparativement à l'exercice 2003.

L'augmentation des fonds réservés, qui se chiffre à plus de 16 M\$, provient principalement du fonds dédié à l'eau introduit par l'administration municipale au cours de 2004. La valeur de ce fonds s'élève, au 31 décembre 2004, à 20,5 M\$.

L'écart de 35 M\$ observé au niveau des surplus cumulés entre les deux exercices s'explique de la manière suivante : au 31 décembre 2003, la Ville affichait des surplus cumulés de quelque 257 M\$. S'y ajoute l'excédent des revenus sur les dépenses et autres activités financières de 2004, qui s'élèvent à plus de 66 M\$. La Ville a toutefois utilisé 15,5 M\$ de ce surplus total pour payer comptant plusieurs investissements. De plus, quelque 17,3 M\$ ont été transférés dans les fonds réservés. Ainsi, les surplus cumulés au 31 décembre 2004 sont de l'ordre de 292 M\$.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

VILLE DE MONTRÉAL

Rapport financier annuel

Exercice terminé le 31 décembre 2004

Déposé au greffe de la Ville de Montréal

le 31 mars 2005

**Préparé par le Service des finances,
Direction de la comptabilité et du
contrôle financier**

COMPLÉMENTAIRE INFORMATION ET STATISTIQUES

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET STATISTIQUES
(NON VÉRIFIÉES)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Évaluation imposable équivalente

Au 31 décembre 2004

Évaluation imposable équivalente

La Ville perçoit à l'égard de certains immeubles non imposables des revenus importants sous forme de paiements tenant lieu de taxes. Pour ces raisons, l'évaluation imposable a été redressée pour refléter avec plus de précision la valeur des immeubles sur laquelle les revenus de la Ville sont basés. L'évaluation imposable équivalente est obtenue en ajoutant à l'évaluation imposable un montant de l'évaluation non imposable qui, s'il était imposé aux taux courants des taxes, produirait des revenus en taxes équivalents aux paiements tenant lieu de taxes et autres revenus que perçoit la Ville pour ce genre de propriétés. Le tableau suivant indique l'évaluation imposable équivalente des immeubles de la Ville au 31 décembre.

	Valeur équivalente		
	2004	2003	2002
(en milliers de dollars)			
Évaluation des immeubles imposables (1)	111 789 603	88 128 204	86 864 212
Évaluation des immeubles non imposables			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	730 572	608 541	634 916
Gouvernement du Canada et ses entreprises	1 184 272	1 100 802	861 136
Gouvernements étrangers	52 877	42 868	44 780
Biens culturels immobiliers classés	12 311	7 789	5 267
Réseau de la santé et des services sociaux (2)	2 337 613	2 102 060	2 045 363
Cégeps et universités (2)	2 760 005	2 210 415	2 163 606
Écoles primaires et secondaires (2)		1 027 154	963 714
Écoles primaires (2)	781 257		
Écoles secondaires (2)	876 200		
	8 735 107	7 099 629	6 718 782
Évaluation des immeubles imposables et non imposables	120 524 710	95 227 833	93 582 994
Facteur comparatif (3)	1,00	1,12	1,05
Évaluation imposable équivalente uniformisée	120 524 710	106 655 173	98 262 144

- (1) Pour l'exercice 2004, selon le rôle triennal d'évaluation 2004-2006 déposé le 12 septembre 2003, mis à jour le 12 septembre 2004. Pour l'exercice 2003, selon le rôle triennal d'évaluation 2001-2003 déposé le 13 septembre 2000, mis à jour le 12 septembre 2003. Pour l'exercice 2002, selon le rôle triennal d'évaluation 2001-2003 déposé le 13 septembre 2000, mis à jour le 14 septembre 2002.
- (2) Le pourcentage applicable à ces immeubles est fixé dans l'avis 9221 en 2004, l'avis 8859 en 2003 et l'avis 8204 en 2002, du gouvernement du Québec.
- (3) Pour l'exercice 2004, les valeurs inscrites au rôle triennal d'évaluation 2004-2006 de la Ville correspondent à 100 % (proportion médiane) de la valeur réelle des unités d'évaluation. Pour l'exercice 2003, les valeurs inscrites au rôle triennal d'évaluation 2001-2003 de la Ville correspondent à 89 % (proportion médiane) de la valeur réelle des unités d'évaluation. Pour l'exercice 2002, les valeurs inscrites au rôle triennal d'évaluation 2001-2003 de la Ville correspondent à 95 % (proportion médiane) de la valeur réelle des unités d'évaluation. Le facteur comparatif du rôle, qui est l'inverse de la proportion médiane, est de 1,00 en 2004, 1,12 en 2003 et 1,05 en 2002. En conséquence, l'évaluation imposable et l'évaluation imposable équivalente qui représentent 100 % de la valeur réelle doit être multipliée par le facteur de 1,00 en 2004, 1,12 en 2003 et 1,05 en 2002 pour obtenir l'évaluation imposable équivalente uniformisée.

Taux de taxation de 2002 à 2005 ¹

Immeubles résidentiels

Secteurs ²	Taxe foncière générale ³							
	Catégorie résiduelle (cinq logements et moins)				Catégorie six logements ou plus			
	2005	2004	2003	2002	2005	2004	2003	2002
Anjou	1,4872	1,6154	1,6757	1,6134	1,5622	1,6352	1,6757	1,6134
Baie d'Urfé	1,0013	1,0083	1,0339	0,9761	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Beaconsfield	1,2723	1,3839	1,5387	1,5059	0,9990	1,2674	1,5387	1,5059
Côte-Saint-Luc (e)	1,4150	1,5390	1,7181	1,6971	1,6160	1,6428	1,7181	1,6971
Dollard-des-Ormeaux	1,3210	1,4587	1,5539	1,5724	1,3200	1,3915	1,5539	1,5724
Dorval	1,4204	1,5370	1,6539	1,5792	1,5894	1,6113	1,6539	1,5792
Hampstead	1,6065	1,7460	1,9702	1,9986	1,4414	1,6604	1,9702	1,9986
Kirkland	1,2621	1,3326	1,4077	1,3496	1,3535	1,3655	1,4077	1,3496
Lachine (e)	1,2551	1,3487	1,4223	1,4244	0,9648	1,1850	1,4223	1,4244
LaSalle (e)	1,3333	1,4757	1,6384	1,6487	1,1130	1,3666	1,6384	1,6487
L'Île-Bizard	1,3211	1,3593	1,3885	1,3179	1,1727	1,2586	1,3885	1,3179
L'Île-Dorval	2,9866	3,3242	3,7177	3,7764	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Montréal (e)	1,6273	1,8032	1,9522	1,9702	1,8455	1,9917	2,0992	2,0621
Montréal-Est	1,4402	1,4688	1,5444	1,4878	1,5618	1,5343	1,5444	1,4878
Montréal-Nord	1,4012	1,5357	1,6791	1,7031	1,5002	1,6578	1,9026	1,9326
Montréal-Ouest	1,7102	1,8430	2,0525	2,0839	1,4693	1,7370	2,0525	2,0839
Mont-Royal	1,2046	1,2324	1,2731	1,2068	1,2593	1,2570	1,2731	1,2068
Outremont	1,3014	1,3857	1,5205	1,4904	1,2633	1,3237	1,5205	1,4904
Pierrefonds	1,5144	1,6537	1,7999	1,7694	1,4032	1,5608	1,7999	1,7694
Pointe-Claire	1,4791	1,4708	1,5249	1,4611	1,5446	1,5000	1,5249	1,4611
Roxboro	1,3960	1,5035	1,6648	1,6563	1,2848	1,4299	1,6648	1,6563
Sainte-Anne-de-Bellevue	1,3385	1,4157	1,4866	1,4107	1,3526	1,3260	1,4866	1,4107
Sainte-Geneviève	1,1744	1,3257	1,4233	1,4512	0,9771	1,2255	1,4233	1,4512
Saint-Laurent	1,3818	1,3902	1,4577	1,3889	1,4292	1,4278	1,4577	1,3889
Saint-Léonard (e)	1,4123	1,5767	1,7299	1,7153	1,4887	1,5517	1,7299	1,7153
Senneville	1,1057	1,0781	1,0998	1,0351	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Verdun (e)	1,2155	1,3306	1,4717	1,4799	1,1683	1,2747	1,4717	1,4799
Westmount (e)	1,2290	1,2615	1,2929	1,2873	1,4861	1,5057	1,5326	1,5004

1. Tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.
2. Chaque secteur correspond au territoire d'une municipalité fusionnée. Les secteurs identifiés par (e) ont utilisé la mesure d'étalement du rôle d'évaluation triennal 2001–2003. L'étalement de la variation des valeurs a pour effet de modifier la valeur imposable des propriétés et, par conséquent, les taux de taxes à la hausse ou à la baisse selon que la différence entre les valeurs au rôle triennal de 2001 est négative ou positive. En 2004, la mesure d'étalement du rôle d'évaluation triennal 2004–2006 a été appliquée à tous les secteurs.
3. Depuis 2003, les immeubles résidentiels se retrouvent dans deux catégories : la catégorie des immeubles de 5 logements ou moins, dite résiduelle, et la catégorie des immeubles de 6 logements ou plus. Toutefois, en 2002 et 2003, les taux de la taxe foncière afférents à ces catégories sont identiques pour tous les secteurs sauf Montréal, Montréal-Nord et Westmount où les taux de la catégorie des immeubles de 6 logements ou plus différaient depuis 2001.

Taux de taxation de 2002 à 2005 ¹

Immeubles non résidentiels

Secteurs ²	Taxe foncière générale							
	Catégorie non résidentielle				Catégorie terrain vague desservi			
	2005	2004	2003	2002 ³	2005	2004	2003	2002 ⁴
Anjou	4,7512	4,7318	4,6064	4,3184	2,9744	3,2308	3,3514	3,2268
Baie d'Urfé	3,5839	3,3585	3,1895	2,9942	2,0026	2,0166	2,0678	1,9522
Beaconsfield	3,9954	3,8050	3,6988	3,5024	2,5446	2,7678	3,0774	3,0118
Côte-Saint-Luc (e)	5,3461	5,4985	5,5980	4,6390	2,8300	3,0780	3,4362	3,3942
Dollard-des-Ormeaux	4,3330	4,3965	4,4246	4,4620	2,6420	2,9174	3,1078	3,1448
Dorval	4,3615	4,2569	4,1559	4,0004	2,8408	3,0740	3,3078	3,1584
Hampstead	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3,2130	3,4920	3,9404	3,9972
Kirkland	4,1228	4,0482	3,9998	3,9254	2,5242	2,6652	2,8154	2,6992
Lachine (e)	4,3628	4,4744	4,6219	4,4463	2,5102	2,6974	2,8446	2,8488
LaSalle (e)	4,2664	4,1835	4,0741	3,9694	2,6666	2,9514	3,2768	3,2974
L'Île-Bizard	4,0019	3,8321	3,6537	3,4591	2,6422	2,7186	2,7770	2,6358
L'Île-Dorval	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5,3759	5,3187	5,2048	4,5317
Montréal (e)	3,8812	4,0547	4,1722	3,9410	3,2546	3,6064	3,9044	3,9404
Montréal-Est	4,7750	4,3944	4,2353	4,2753	2,8804	2,9376	3,0888	2,9756
Montréal-Nord	4,6890	4,8394	5,0133	4,5465	2,5222	2,4571	2,3507	2,0437
Montréal-Ouest	4,6383	4,5908	4,5282	3,9501	3,0784	2,9488	2,8735	2,5007
Mont-Royal	4,0906	3,9282	3,7881	3,4210	2,4092	2,4648	2,5462	2,4136
Outremont	4,4176	4,3517	4,2936	3,6321	2,3425	2,2171	2,1287	1,7885
Pierrefonds	4,9095	4,8803	4,7923	4,4868	3,0288	3,3074	3,5998	3,5388
Pointe-Claire	4,6283	4,3827	4,3034	4,1098	2,9582	2,9416	3,0498	2,9222
Roxboro	4,4666	4,3016	4,1848	3,9898	2,7920	3,0070	3,3296	3,3126
Sainte-Anne-de-Bellevue	4,2079	4,1835	4,0420	4,0080	2,6770	2,8314	2,9732	2,8214
Sainte-Geneviève	4,2928	4,2961	4,1132	3,8891	2,3488	2,6514	2,8466	2,9024
Saint-Laurent	4,0377	3,7836	3,6786	3,4904	2,7636	2,7804	2,9154	2,7778
Saint-Léonard (e)	4,4611	4,6003	4,7576	4,3716	2,8246	3,1534	3,4598	3,4306
Senneville	3,2560	2,9657	2,8211	2,5003	1,9903	1,7250	1,5397	1,2421
Verdun ⁴ (e)	4,9434	5,1035	5,3525	4,7280	2,1879	2,1290	2,0604	1,7759
Westmount (e)	4,2717	4,2614	4,0848	3,5821	2,2122	2,0184	1,8101	1,5448

1. Tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.
2. Chaque secteur correspond au territoire d'une municipalité fusionnée. Les secteurs identifiés par (e) ont utilisé la mesure d'étalement du rôle d'évaluation triennal 2001–2003. L'étalement de la variation des valeurs a pour effet de modifier la valeur imposable des propriétés et, par conséquent, les taux de taxes à la hausse ou à la baisse selon que la différence entre les valeurs au rôle triennal de 2001 est négative ou positive. En 2004, la mesure d'étalement du rôle d'évaluation triennal 2004–2006 a été appliquée à tous les secteurs.
3. Dans le but de rendre comparables les taux de taxation, le taux de la taxe foncière spécifique à la catégorie non résidentielle apparaissant en 2002 est composé de la somme du taux foncier général, de la taxe sur les immeubles non résidentiels et de la taxe d'affaires traduite en équivalent foncier là où elle était appliquée.
4. Dans le but de rendre comparables les taux de taxation, le taux de la taxe foncière spécifique à la catégorie des terrains vagues desservis apparaissant en 2002 est composé de la somme du taux foncier général et du taux de la surtaxe sur les terrains vagues desservis.

Valeur foncière dans les arrondissements

Au 31 décembre 2004

	Unités	Valeur des immeubles imposables (M\$)				Valeur des Immeubles non imposable (M\$)	Valeur totale au rôle (M\$)
		Immeuble résidentiel	Immeuble non résidentiel	Terrain vague desservi	Total valeurs imposables		
Ahuntsic/Cartierville	25 967	5 192,3	1 087,4	40,7	6 320,4	1 411,8	7 732,2
Anjou	11 377	1 654,4	974,3	16,6	2 645,3	161,8	2 807,1
Beaconsfield/Baie d'Urfé	8 246	2 111,5	203,3	14,0	2 328,8	163,3	2 492,2
Côte-Saint-Luc/Hampstead/ Montréal-Ouest	11 871	3 570,5	109,8	17,3	3 697,7	307,1	4 004,8
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	22 778	6 363,7	1 059,7	24,6	7 448,0	2 159,1	9 607,1
Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	16 108	2 945,0	268,8	27,2	3 240,9	253,3	3 494,3
Dorval/L'Île-Dorval	6 013	1 022,1	1 153,7	25,0	2 200,9	579,7	2 780,6
Kirkland	6 997	1 530,1	419,2	14,7	1 963,9	58,2	2 022,2
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève							
/Sainte-Anne-de-Bellevue	8 000	1 303,1	94,1	15,7	1 413,0	321,1	1 734,1
Lachine	10 870	1 542,1	765,2	19,0	2 326,4	304,0	2 630,4
LaSalle	16 536	2 707,0	720,3	23,5	3 450,8	471,8	3 922,6
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	25 411	4 059,0	1 085,7	24,6	5 169,4	1 230,6	6 400,0
Mont-Royal	5 681	2 363,9	611,1	8,7	2 983,7	154,1	3 137,8
Montréal-Nord	13 553	2 375,7	467,8	12,7	2 856,2	335,3	3 191,6
Outremont	5 674	2 238,4	98,3	4,6	2 341,2	392,5	2 733,7
Pierrefonds/Senneville	18 262	2 782,3	184,6	30,3	2 997,2	297,5	3 294,7
Plateau Mont-Royal	21 666	4 503,2	949,8	30,0	5 483,0	849,5	6 332,5
Pointe-Claire	9 971	1 789,1	1 131,3	28,2	2 948,6	263,1	3 211,7
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles							
/Montréal-Est	32 416	3 962,8	1 252,3	82,6	5 297,7	952,6	6 250,3
Rosemont/Petite-Patrie	26 297	4 653,2	679,4	28,2	5 360,8	1 051,4	6 412,2
Saint-Laurent	21 181	3 826,1	3 150,1	152,9	7 129,1	794,3	7 923,4
Saint-Léonard	11 758	2 875,6	811,8	20,1	3 707,6	255,3	3 962,9
Sud-Ouest	14 787	2 075,2	613,6	21,3	2 710,1	676,5	3 386,5
Verdun	16 535	2 821,4	240,0	34,1	3 095,5	389,2	3 484,6
Ville-Marie	20 443	4 285,7	9 788,4	211,6	14 285,7	4 561,3	18 847,0
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	22 407	3 665,6	876,2	15,8	4 557,6	724,0	5 281,6
Westmount	5 572	3 481,1	337,1	12,0	3 830,2	530,0	4 360,3
VILLE DE MONTRÉAL	416 377	81 700,0	29 133,3	956,3	111 789,6	19 648,7	131 438,3

Source : Selon le rôle triennal d'évaluation 2004-2006 déposé le 12 septembre 2003, mis à jour le 12 septembre 2004.

État des activités financières

Pour les trois derniers exercices

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Revenus			
Taxes	2 599 580	2 479 598	2 422 750
Paielements tenant lieu de taxes	222 840	204 171	198 430
Autres revenus de sources locales	618 379	608 653	566 476
Transferts	459 696	429 532	403 889
	<u>3 900 495</u>	<u>3 721 954</u>	<u>3 591 545</u>
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	490 305	498 784	438 476
Sécurité publique	733 414	705 576	706 253
Transport	595 269	599 339	560 486
Hygiène du milieu	304 249	291 042	289 567
Santé et bien-être	122 747	108 169	102 692
Aménagement, urbanisme et développement	155 984	133 141	139 174
Loisirs et culture	465 331	452 313	441 935
Électricité	21 149	20 656	19 451
Frais de financement	435 994	425 947	457 337
	<u>3 324 442</u>	<u>3 234 967</u>	<u>3 155 371</u>
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme	418 307	387 282	386 498
Transfert à l'état des activités d'investissement	91 336	92 417	46 039
	<u>509 643</u>	<u>479 699</u>	<u>432 537</u>
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	<u>3 834 085</u>	<u>3 714 666</u>	<u>3 587 908</u>
Surplus des activités financières avant affectations et remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite	<u>66 410</u>	<u>7 288</u>	<u>3 637</u>
Affectations			
Surplus non affecté	491		
Surplus affecté	78 598	72 871	84 833
Fonds réservés	(17 288)	1 394	(3 997)
	<u>61 801</u>	<u>74 265</u>	<u>80 836</u>
Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite		<u>(1 194 354)</u>	
Surplus (déficit) avant financement à long terme des dépenses d'activités financières	<u>128 211</u>	<u>(1 112 801)</u>	<u>84 473</u>
Financement à long terme des dépenses d'activités financières			
Obligation nette de régimes de retraite		1 194 354	
Autres dépenses	769	1 556	30 027
	<u>769</u>	<u>1 195 910</u>	<u>30 027</u>
Surplus de l'exercice	<u>128 980</u>	<u>83 109</u>	<u>114 500</u>

État des activités d'investissement

Pour les trois derniers exercices

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Sources de financement			
Transfert de l'état des activités financières			
Contributions des promoteurs	5 069	15 611	5 974
Transferts conditionnels	61 105	45 056	19 828
Autres	25 162	31 750	20 237
	<u>91 336</u>	<u>92 417</u>	<u>46 039</u>
Autres sources			
Surplus non affecté	3 240	10	
Surplus affecté	12 221	7 589	14 843
Fonds réservés	1 823	5 451	3 462
Emprunts à long terme émis	<u>316 125</u>	<u>498 813</u>	<u>73 630</u>
	<u>424 745</u>	<u>604 280</u>	<u>137 974</u>
Dépenses d'investissement			
Administration générale	50 161	30 396	27 649
Sécurité publique	32 363	28 722	27 325
Transport	229 449	167 060	144 217
Hygiène du milieu	108 498	116 923	86 793
Santé et bien-être	18	945	3
Aménagement, urbanisme et développement	31 489	22 118	28 790
Loisirs et culture	105 874	66 830	65 673
Électricité	1 006	1 065	395
	<u>558 858</u>	<u>434 059</u>	<u>380 845</u>
Surplus (déficit) des activités d'investissement de l'exercice	<u>(134 113)</u>	<u>170 221</u>	<u>(242 871)</u>

États des surplus et des fonds réservés

Pour les trois derniers exercices

SURPLUS	<i>(en milliers de dollars)</i>		
	2004	2003	2002
NON AFFECTÉ – Solde au 1^{er} janvier	21 689	42 963	
Affectation – Activités financières	(491)		
Affectation – Activités d'investissement	(3 240)	(10)	
Affectation – Surplus affecté	(95 747)	(104 373)	(71 537)
Surplus de l'exercice	128 980	83 109	114 500
NON AFFECTÉ – Solde au 31 décembre	51 191	21 689	42 963
AFFECTÉ – Solde au 1^{er} janvier	236 035	211 886	239 190
Affectation – Activités financières	(78 598)	(72 871)	(84 833)
Affectation – Activités d'investissement	(12 221)	(7 589)	(14 843)
Affectation – Surplus non affecté	95 747	104 373	71 537
Affectation – Fonds réservés	506	236	
Affectation – Investissement net			835
AFFECTÉ – Solde au 31 décembre (1)	241 469	236 035	211 886
SURPLUS – Solde au 31 décembre	292 660	257 724	254 849
(1) SURPLUS AFFECTÉ			
Arrondissements	107 681	114 896	84 652
Dépenses imprévues	57 909		
Budget de l'exercice subséquent	39 429	57 909	45 000
Divers	36 450	63 230	82 234
	241 469	236 035	211 886

FONDS RÉSERVÉS	<i>(en milliers de dollars)</i>		
	2004	2003	2002
Gestion de l'eau	20 449		
Programme de départs assistés	6 719	12 938	19 158
Parcs et terrains de jeux	10 328	9 437	10 549
Unités de stationnement	2 128	1 861	1 355
Solde des règlements d'emprunt fermés	7 442	7 420	7 069
Fonds de réserves foncières	1 754	1 717	1 719
Frais d'émission de titres	1 200		
Autres	386	346	341
	50 406	33 719	40 191

État du coût des services municipaux

Pour les trois derniers exercices

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Dépenses			
Administration générale	514 775	514 709	439 219
Sécurité publique	742 928	699 069	702 849
Transport	803 332	808 803	767 799
Hygiène du milieu	427 622	403 432	402 320
Santé et bien-être	40 400	27 959	26 456
Aménagement, urbanisme et développement	135 061	149 754	159 894
Loisirs et culture	506 121	476 675	476 857
Électricité	<u>(1 699)</u>	<u>(1 571)</u>	<u>(1 662)</u>
	<u>3 168 540</u>	<u>3 078 830</u>	<u>2 973 732</u>

Dépenses de fonctionnement par objet

Pour les trois derniers exercices

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Rémunération			
Élus	7 021	7 586	8 982
Employés	1 302 701	1 292 806	1 250 486
Cotisations de l'employeur			
Élus	3 861	1 596	1 790
Employés	356 154	345 431	331 009
Transport et communication	37 193	36 111	34 543
Services professionnels, techniques et autres			
Honoraires professionnels	48 094	49 703	40 775
Achats de services techniques	146 395	145 910	130 116
Autres	23 779	24 023	24 109
Location, entretien et réparation			
Location	76 218	79 060	67 155
Entretien et réparation	59 957	61 034	58 757
Biens non durables			
Fourniture de services publics	82 218	83 607	77 293
Autres biens non durables	163 358	165 776	167 086
Frais de financement			
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :			
La municipalité	302 660	289 415	320 464
Autres organismes municipaux			3 596
Gouvernements du Québec et du Canada et leurs entreprises	115 430	113 832	129 007
Autres tiers	17 224	21 550	228
Autres frais de financement	680	1 150	4 042
Contributions à des organismes			
Organismes municipaux			
Société de transport de Montréal	269 311	263 000	244 100
Répartition des dépenses	29 245	29 413	28 481
Autres	28 975	31 663	46 450
Organismes gouvernementaux	35 137	29 372	29 086
Autres organismes	81 257	53 722	41 131
Autres objets			
Créances douteuses ou irrécouvrables	31 983	18 439	15 304
Autres	105 591	90 768	101 381
	<u>3 324 442</u>	<u>3 234 967</u>	<u>3 155 371</u>

Analyse des dépenses d'investissement selon leur nature

Pour les trois derniers exercices

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Immobilisations			
Infrastructures			
Usines et bassins d'épuration	3 812	5 440	9 529
Conduites d'égout	44 015	61 350	32 673
Conduites d'aqueduc	34 915	25 421	22 647
Usines de traitement de l'eau potable	8 401	10 613	1 797
Parcs et terrains de jeux	50 476	37 305	33 071
Sites d'enfouissement et incinérateur	971	3 015	2 792
Chemins, rues, routes et trottoirs	143 199	96 866	94 388
Ponts, tunnels et viaducs	35 293	41 726	24 311
Terrains de stationnement	34		12
Système d'éclairage des rues	13 968	10 370	7 413
Autres infrastructures	<u>30 955</u>	<u>21 680</u>	<u>21 321</u>
	366 039	313 786	249 954
Réseau d'électricité	974	796	314
Bâtiments			
Édifices administratifs	43 831	20 882	24 654
Édifices communautaires	48 528	23 585	27 654
Améliorations locatives		2	1 773
Véhicules	30 271	35 614	16 243
Ameublement et équipement de bureau	49 942	28 646	33 964
Machinerie, outillage et équipement	9 607	2 816	5 570
Terrains	311		25
Autres	<u>654</u>	<u>491</u>	<u>769</u>
	550 157	426 618	360 920
Autres investissements			
Propriétés immobilières destinées à la revente	345	134	9 302
Créances à long terme	<u>8 356</u>	<u>7 307</u>	<u>10 623</u>
	8 701	7 441	19 925
	558 858	434 059	380 845

Dettes directe et indirecte et dépenses à financer à long terme

Pour les trois derniers exercices

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Dettes directe brute			
Dettes à long terme – Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite	1 102 998	867 798	
Dettes à long terme – Autres	5 244 044	5 400 877	5 503 548
Dépenses d'activités financières à financer à long terme (1)	74 556	351 219	24 713
Dépenses d'investissement à financer à long terme (1)	254 995	120 354	289 966
	<u>6 676 593</u>	<u>6 740 248</u>	<u>5 818 227</u>
Moins :			
Sommes à recouvrer de tiers pour le remboursement			
Du gouvernement du Québec (2)	1 389 441	1 186 966	1 246 237
D'autres tiers	70	72	74
Sommes accumulées pour le remboursement (3)	1 074 790	1 144 946	1 286 730
Sommes à recouvrer par le biais de redevances	193 281	194 298	197 968
	<u>2 657 582</u>	<u>2 526 282</u>	<u>2 731 009</u>
Dettes directe nette et dépenses à financer à long terme	<u>4 019 011</u>	<u>4 213 966</u>	<u>3 087 218</u>
Dettes indirecte (A)			
Organismes compris dans le périmètre comptable			
Société de transport de Montréal			
Dettes à long terme	676 824	554 339	534 913
Dépenses d'investissement à financer à long terme (1)	11 149	86 320	48 774
	<u>687 973</u>	<u>640 659</u>	<u>583 687</u>
Moins :			
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec et de l'Agence			
métropolitaine de transport pour le remboursement	279 515	266 255	249 233
Sommes accumulées pour le remboursement	140 515	141 850	127 322
	<u>267 943</u>	<u>232 554</u>	<u>207 132</u>
Société d'habitation et de développement de Montréal			
Dettes à long terme	138 150	148 817	158 347
Société de développement de Montréal			
Dettes à long terme	82 892	125 088	128 134
Anjou 80			
Dettes à long terme	4 020	4 297	4 546
Dettes indirecte brute et dépenses à financer à long terme	<u>913 035</u>	<u>918 861</u>	<u>874 714</u>
Dettes indirecte nette et dépenses à financer à long terme	<u>493 005</u>	<u>510 756</u>	<u>498 159</u>
Dettes directe et indirecte brute et dépenses à financer à long terme	<u>7 589 628</u>	<u>7 659 109</u>	<u>6 692 941</u>
Dettes directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme	<u>4 512 016</u>	<u>4 724 722</u>	<u>3 585 377</u>

Dettes directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (suite)

Pour les trois derniers exercices

	(en milliers de dollars)		
	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Population (4)	1 871 774	1 862 608	1 838 474
Évaluation imposable équivalente uniformisée (page 51)	120 524 710	106 655 173	98 262 144
Dettes directe nette et dépenses à financer à long terme			
Par habitant (en dollars)	2 147	2 262	1 679
% de l'évaluation imposable équivalente uniformisée	3,3 %	4,0 %	3,1 %
Dettes directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme			
Par habitant (en dollars)	2 411	2 537	1 950
% de l'évaluation imposable équivalente uniformisée	3,7 %	4,4 %	3,6 %
Service de la dette			
Frais de financement			
Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite	62 180	25 997	
Autres	373 815	399 950	457 337
Remboursement de la dette à long terme			
Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite	6 000		
Autres	412 306	387 282	386 498
	<u>854 301</u>	<u>813 229</u>	<u>843 835</u>
Moins :			
Transferts conditionnels, intérêts du fonds d'amortissement et redevances	(265 060)	(275 112)	(301 958)
	<u>589 241</u>	<u>538 117</u>	<u>541 877</u>
Total des revenus ajustés (5)	<u>3 635 435</u>	<u>3 446 842</u>	<u>3 289 587</u>
% du service de la dette	<u>16,2 %</u>	<u>15,6 %</u>	<u>16,5 %</u>

(A) La dette obligataire indirecte représente la dette des organismes compris dans le périmètre comptable. Ces organismes sont les suivants : Société de transport de Montréal; Société d'habitation et de développement de Montréal; Société de développement de Montréal; Anjou 80.

(1) Les dépenses à financer à long terme sont incluses dans le présent tableau afin de permettre des comparaisons d'année en année étant donné que les emprunts sont parfois différés, entre autres raisons, à cause des fluctuations du marché international des capitaux.

(2) Les sommes à recouvrer pour le remboursement de la dette sont liées à divers projets subventionnés supportés par le gouvernement du Québec.

(3) Les sommes accumulées pour le remboursement comprennent les montants accumulés au fonds d'amortissement et les revenus reportés découlant de la disposition d'actifs.

(4) Les chiffres de la population proviennent de la Gazette officielle du Québec.

(5) Les revenus ajustés correspondent aux revenus totaux réduits des transferts conditionnels en remboursement du service de la dette, des intérêts du fonds d'amortissement et des redevances reliées à l'utilisation des conduits souterrains.

Indicateurs de gestion

Pour les trois derniers exercices

		<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE				
a) Pourcentage de taxation				
$\frac{\text{Revenus de taxes}}{\text{Total des revenus excluant les revenus d'électricité}} \times 100 =$		67,05 %	67,04 %	67,87 %
b) Coût des services municipaux par 100 \$ d'évaluation				
$\frac{\text{Coût des services municipaux}}{\text{Richesse foncière uniformisée (1)}} \times 100 =$		2,80 \$	2,96 \$	2,76 \$
c) Pourcentage du service de la dette				
$\frac{\text{Frais de financement +} \\ \text{Remboursement de la dette à long terme}}{\text{Dépenses de fonctionnement +} \\ \text{Remboursement de la dette à long terme}} \times 100 =$		22,83 %	22,45 %	23,82 %
d) Pourcentage du loyer annuel de la dette				
$\frac{\text{Frais de financement}}{\text{Dette à long terme moyenne}} \times 100 =$		6,91 % 7,18 % (2)	7,24 % 7,34 % (2)	8,02 %
e) Pourcentage d'endettement				
$\frac{\text{Dette directe nette et dépenses à financer à long terme}}{\text{Valeur des immobilisations et} \\ \text{des propriétés immobilières destinées à la revente}} \times 100 =$		65,40 % 46,06 % (2)	70,68 % 50,65 % (2)	52,96 %
f) Endettement net à la charge des contribuables par 100 \$ d'évaluation				
$\frac{\text{Dette directe nette et dépenses à financer à long terme} \\ \text{à la charge des contribuables de l'ensemble de la municipalité}}{\text{Richesse foncière uniformisée (1)}} \times 100 =$		1,10 \$	0,94 \$	N / D
g) Richesse collective par 100 \$ d'évaluation				
$\frac{\text{Avoir des contribuables (3)}}{\text{Richesse foncière uniformisée (1)}} \times 100 =$		0,86 \$	0,54 \$	1,56 \$

(1) La richesse foncière uniformisée est de 113 327 M\$ en 2004, 104 036 M\$ en 2003 et 107 619 M\$ en 2002.

(2) En excluant la dette relative au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite et les frais de financement s'y rattachant.

(3) En excluant le montant au poste « Montant à pourvoir dans le futur – Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ».

Statistiques générales

31 décembre 2004

LES 20 IMMEUBLES IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS

Identification	Adresse	Valeur au rôle	Pourcentage (1)
		(en millions) \$	%
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	515,0	0,46
Complexe Desjardins	100-190, rue Sainte-Catherine Ouest	375,6	0,34
Tour I.B.M. – Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	245,0	0,22
Centre Fairview Pointe-Claire	6701-6901, route Transcanadienne	217,4	0,19
Le 1000 de la Gauchetière	1000, rue de la Gauchetière Ouest	214,5	0,19
Galeries d'Anjou	8001, boulevard les Galeries d'Anjou	189,1	0,17
Le 100 de Gaspé	100, rue de Gaspé	175,0	0,16
Caisse de dépôt et de placement du Québec	1000, place Jean-Paul Riopelle	159,4	0,14
Le Centre Bell	1200-1260, rue de la Gauchetière Ouest	150,0	0,13
Tour Bell	700, rue de la Gauchetière Ouest	146,8	0,13
Centre Eaton de Montréal	705, rue Sainte-Catherine Ouest	142,4	0,13
Place Bonaventure	800-900, rue de la Gauchetière Ouest	140,0	0,13
Centre Rockland	2305, chemin Rockland	135,0	0,12
Édifice Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	134,0	0,12
Place Victoria - Tour de la Bourse	800, place Victoria	127,5	0,11
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	125,3	0,11
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	121,6	0,11
Cité du commerce électronique	1350, boulevard René-Lévesque Ouest	120,0	0,11
Tour de la Banque Nationale	600, de la Gauchetière Ouest	110,6	0,10
Carrefour Angrignon	7071-7101 boulevard Newman	110,0	0,10

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale des immeubles imposables de 111 789,6 M\$ du rôle 2004-2006, déposé le 12 septembre 2003, mis à jour le 12 septembre 2004.

Statistiques générales (suite)

31 décembre 2004

**LES 20 IMMEUBLES NON IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS FAISANT L'OBJET
DE PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES**

Identification	Adresse	Valeur au rôle (en millions) \$	Pourcentage (1) %
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET MANDATAIRE			
Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (2)	Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau	347,1	1,77
Société Radio-Canada	1400, boulevard René-Lévesque Est	113,4	0,58
Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (annexe)	Hervé St-Martin	94,8	0,48
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Palais de justice de Montréal	1, rue Notre-Dame Est	151,9	0,77
Place des Arts	105-175, rue Sainte-Catherine Ouest	123,4	0,63
RÉSEAU DES AFFAIRES SOCIALES			
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	1560, rue Sherbrooke Est	138,8	0,71
Hôpital Général Juif	4615, chemin de la Côte Sainte-Catherine	113,8	0,58
Hôpital Sainte-Justine	3165-3185, chemin de la Côte Sainte-Catherine	108,6	0,55
Hôpital Royal Victoria	687-835, avenue des Pins Ouest	89,5	0,46
Hôpital Louis-H.-Lafontaine	7401-7445, rue Hochelaga	83,5	0,42
Centre universitaire de santé McGill	1547-1597, avenue des Pins Ouest	80,7	0,41
RÉSEAU DE L'ÉDUCATION			
Université de Montréal	2900, boulevard Édouard-Montpetit	335,8	1,71
Université McGill	677-961, rue Sherbrooke Ouest	235,5	1,20
Université du Québec à Montréal	400, rue Sainte-Catherine Est	135,5	0,69
Université du Québec à Montréal	200, rue Sherbrooke Ouest	94,4	0,48
Université McGill	455-551, avenue des Pins Ouest	91,4	0,47
École des Hautes Études Commerciales	3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine	86,7	0,44
Université Concordia	7141, rue Sherbrooke Ouest	84,3	0,43
Collège Dawson	3040, rue Sherbrooke Ouest	80,1	0,41
AUTRES			
Palais des Congrès de Montréal	155-301, rue Saint-Antoine Ouest	281,0	1,43

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale des immeubles non imposables de 19 648,7 M\$ du rôle 2004-2006, à la date du dépôt, le 12 septembre 2003 mis à jour le 12 septembre 2004.

(2) Compte principal

Statistiques générales (suite)

31 décembre 2004

LES 20 IMMEUBLES PRODUISANT LES REVENUS LES PLUS IMPORTANTS

Identification	Adresse	Revenus (1)	Pourcentage (2)
		(en millions) \$	%
Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (3)	Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau	30,0	1,07
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	23,0	0,82
Complexe Desjardins	100-190, rue Sainte-Catherine Ouest	17,8	0,63
Tour I.B.M. – Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	11,4	0,41
Le 1000 de la Gauchetière	1000, rue de la Gauchetière Ouest	9,7	0,34
Centre Fairview Pointe-Claire	6701-6901, route Transcanadienne	9,0	0,32
Galeries d'Anjou	8001, boulevard les Galeries d'Anjou	7,9	0,28
Palais des Congrès de Montréal	155-301, rue Saint-Antoine Ouest	7,7	0,27
Caisse de dépôt et de placement du Québec	1000, place Jean-Paul Riopelle	7,5	0,27
Le Centre Bell	1200-1260, rue de la Gauchetière Ouest	7,5	0,27
Place Bonaventure	800-900, rue de la Gauchetière Ouest	7,4	0,26
Palais de justice de Montréal	1, rue Notre-Dame Est	7,4	0,26
Centre Eaton de Montréal	705, rue Sainte-Catherine Ouest	7,1	0,25
Tour Bell	700, rue de la Gauchetière Ouest	6,8	0,24
Édifice Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	6,6	0,23
Place des Arts	105-175, rue Sainte-Catherine Ouest	6,1	0,22
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	6,0	0,21
Complexe les Ailes	677, rue Sainte-Catherine Ouest	5,9	0,21
Place Victoria - Tour de la Bourse	800, Place Victoria	5,9	0,21
Casino de Montréal	1, avenue du Casino	5,9	0,21

(1) Ces sommes sont composées des revenus de taxes d'eau et de services, et de taxes foncières.

(2) Pourcentage applicable sur des revenus de l'imposition massive de l'exercice 2005 de 2 814,7 M\$.

(incluant les immeubles imposables et non imposables faisant l'objet de paiements tenant lieu de taxes)

(3) Compte principal

LE PRIX CANADIEN D'EXCELLENCE DES RAPPORTS FINANCIERS

attribué à la

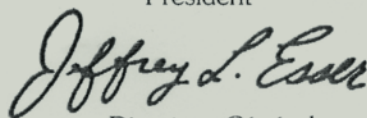
Ville de Montréal,
Québec

pour son rapport
financier annuel de
l'exercice terminé
le 31 décembre 2003

La GFOA (Government Finance Officers Association), qui regroupe des représentants gouvernementaux des États-Unis et du Canada, attribue le Prix canadien d'excellence des rapports financiers aux administrations municipales dont les rapports financiers annuels se conforment au haut degré de qualité exigé par le programme.



Président



Directeur Général

La GFOA (Government Finance Officers Association of the United States and Canada) a décerné le Prix canadien d'excellence des rapports financiers à la Ville de Montréal pour son rapport financier annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 2003. L'objectif de ce prix est d'encourager les administrations municipales du Canada à présenter des états financiers de qualité et d'offrir aux responsables de la publication de ces rapports la possibilité d'être reconnus par leurs pairs et, au besoin, de recevoir l'aide technique de ces derniers.

Le Prix canadien d'excellence des rapports financiers est décerné aux administrations municipales dont le rapport annuel est jugé conforme, en substance, aux critères d'évaluation de la GFOA.

Les états financiers d'une administration municipale doivent présenter une information financière et des commentaires qui surpassent, en qualité, les principes comptables généralement reconnus. Par conséquent, et conformément au principe de l'exposé complet, clair et véridique, les états financiers doivent montrer que les responsables ont véritablement tenté de communiquer fidèlement la situation financière de l'administration municipale, d'améliorer l'aptitude des administrations municipales à transmettre l'information financière et de combler les attentes des utilisateurs.

Le prix d'excellence est décerné pour une seule année. L'administration municipale de Montréal croit que son rapport financier annuel de 2004 respecte toujours les critères d'évaluation de la GFOA et compte le soumettre de nouveau pour l'obtention d'un prix d'excellence.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2004



PROFIL DE MONTRÉAL



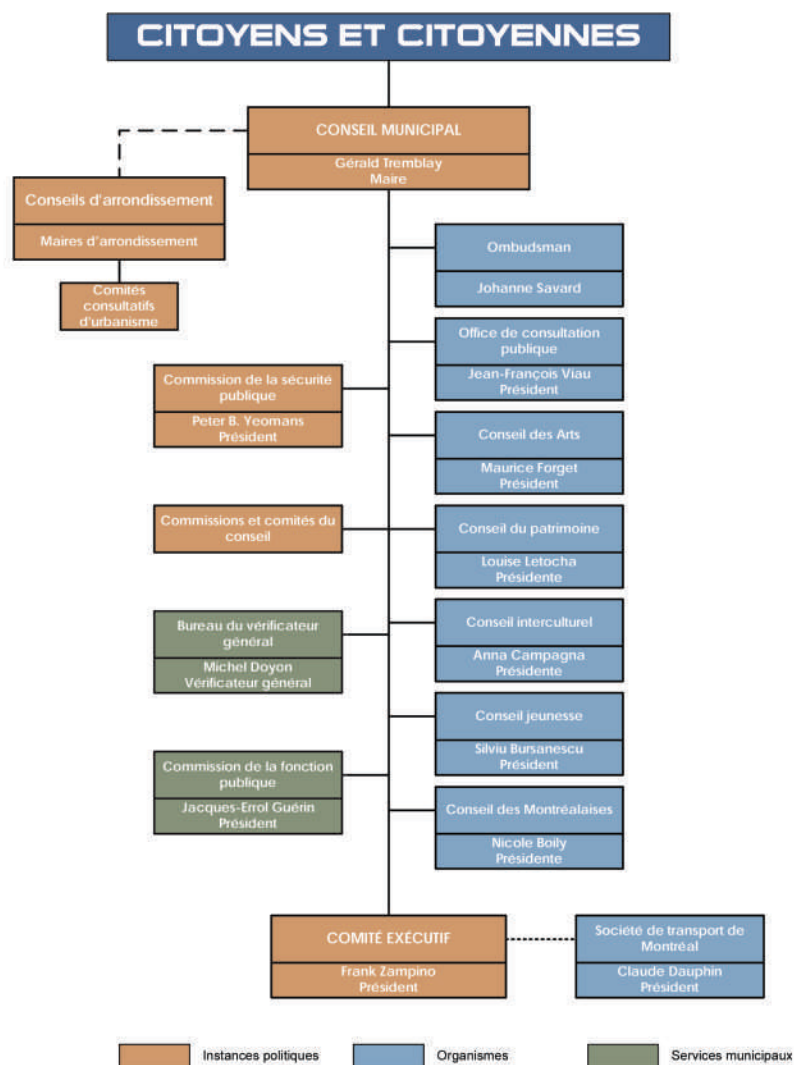
RAPPORT ANNUEL 2004

RAPPORT ANNUEL 2004

L'ORGANISATION POLITIQUE

Ville de Montréal L'organisation démocratique

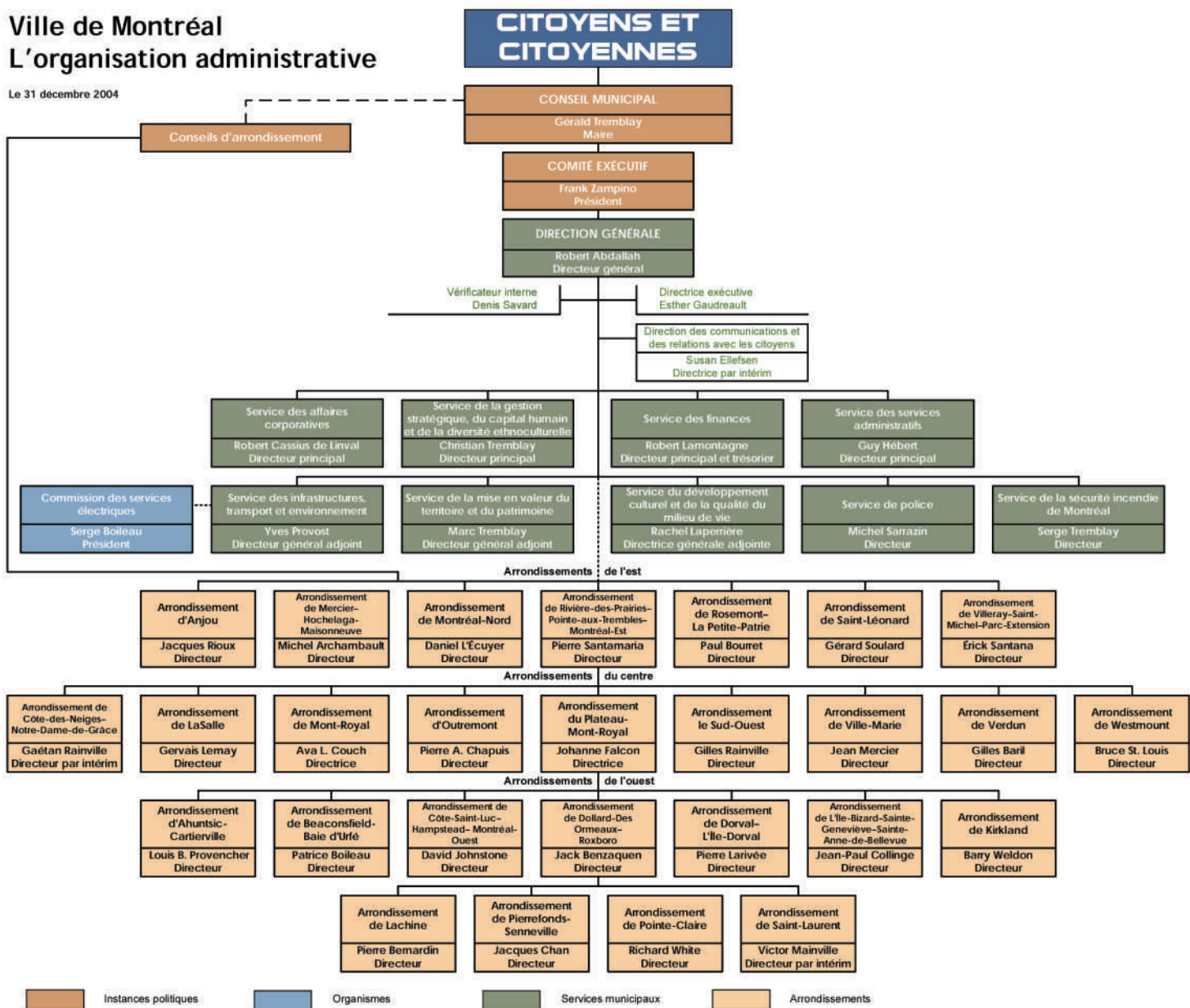
Le 31 décembre 2004



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Ville de Montréal L'organisation administrative

Le 31 décembre 2004





LE COMITÉ EXÉCUTIF

Gérald Tremblay

Maire

Responsable des dossiers reliés à la démocratie, à la jeunesse, aux relations internationales, aux relations intergouvernementales et aux relations interculturelles

Frank Zampino

Président

Responsable des finances, de la fiscalité, de la gestion stratégique, du capital humain, des services administratifs, des affaires corporatives et des projets d'investissement

Francine Senécal

Vice-présidente

Responsable de la culture et du patrimoine

Michel Prescott

Vice-président

Responsable des sports et loisirs

Georges Bossé

Responsable de la sécurité publique, des projets spéciaux, des sociétés paramunicipales et du dossier du centre-ville

Claude Dauphin

Responsable du transport, de la voirie, de la circulation et des infrastructures terrestres

Alan DeSousa

Responsable du développement durable et du développement économique

Helen Fotopoulos

Responsable du mont Royal, des espaces verts et bleus, des institutions scientifiques et de la condition féminine

Stéphane Harbour

Responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture

Cosmo Maciocia

Responsable de l'habitation, de l'opération *Solidarité 5000 logements*, du développement social et communautaire et de la sécurité du revenu

Conseillères et conseillers associés

Michael Applebaum, Dominic Perri, Manon Barbe, Marcel Tremblay, Carol Beaupré, Claude Trudel, Richard Deschamps, Monique Worth

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT¹

Gérald Tremblay

Maire

ARRONDISSEMENTS

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

- **Beauchamp, Maurice**
District de Saint-Sulpice
- **Belleli, Hasmig**
District de l'Acadie
- **Eloyan, Noushig** (maireesse d'arrondissement)
District de Cartierville
- **Lapointe, Pierre**
District d'Auntsic
- **Polcaro, Achille**
District du Sault-au-Récollet

ANJOU

- **Beaupré, Carol**
- **Miranda, Luis** (maire d'arrondissement)
- **Hénault, Andrée**

BEACONSFIELD-BAIE D'URFÉ

- **Myles, Anne** (maireesse d'arrondissement)
- **Birnie, James A. (Jim)**
District de James-Morgan
- **Parent, Anne-Marie**
District de Beaufort

CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

- **Applebaum, Michael** (maire d'arrondissement)
District de Notre-Dame-de-Grâce
- **Rotrand, Marvin**
District de Snowdon
- **Searle, Jeremy**
District de Loyola
- **Senécal, Francine**
District de Côte-des-Neiges
- **Tremblay, Marcel**
District de Décarie
- **Zajdel, Saulie**
District de Darlington

CÔTE-SAINT-LUC-HAMPSTEAD-MONTRÉAL-OUEST

- **Berku, Dida**
- **Libman, Robert** (maire d'arrondissement)
- **Housefather, Anthony**

DOLLARD-DES-ORMEAUX-ROXBORO

- **Janiszewski, Edward** (maire d'arrondissement)
- **Zingboim, Howard**
- **Bayouk, Zoe**

DORVAL-L'ÎLE-DORVAL

- **Yeomans, Peter B.** (maire d'arrondissement)
- **Bourbeau, Robert M.**
District de Strathmore
- **Rouleau, Edgar A.**
District de Désiré-Girouard

KIRKLAND

- **Meaney, John W.** (maire d'arrondissement)
- **Gibson, Michel**
District de Côte-Sainte-Marie
- **MacDonald, Brian B.**
District de Brunswick

LACHINE

- **Cowell-Postras, Jane**
- **Dauphin, Claude** (maire d'arrondissement)
- **Blanchet, Bernard**

LASALLE

- **Barbe, Manon** (maireesse d'arrondissement)
- **Deschamps, Richard**
- **Farinacci, Alvaro**
- **Kaluzny, Oksana**
District du Sault-Saint-Louis
- **Vadacchino, Michael**
District de Cecil-P.-Newman

L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE-SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

- **Cardinal, Jacques** (maire d'arrondissement)
- **Bélanger, Richard**
District de Jacques-Bizard
- **Tierney, Bill**
District de l'Anse-à-l'Orme

¹ Conformément à la loi, certains arrondissements sont divisés en districts électoraux. Dans ces cas, le nom du district est indiqué sous le nom du conseiller ou de la conseillère.

○ membre du conseil municipal et du conseil d'arrondissement
● conseillère ou conseiller d'arrondissement

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

- **Dompierre, Richer**
District de Maisonneuve
- **Faust, Lyn**
District de Louis-Riel
- **Larivée, Luc**
District d'Hochelaga
- **Le Duc, Ivon** (maire d'arrondissement)
District de Tétéreaultville
- **Saint-Arnaud, Claire**
District de Longue-Pointe

MONTRÉAL-NORD

- **Gibeau, Jean-Marc**
- **Infantino, James V.**
- **Parent, Marcel** (maire d'arrondissement)
- **Fortin, Normand**
District d'Ovide-Clermont
- **Morin, Georgette L.**
District de Marie-Clarac

MONT-ROYAL

- **Caron, Suzanne** (mairesse d'arrondissement)
- **Carrie, Cliff**
District de Frederick-G.-Todd
- **Stephens, Nicholas**
District de Rockland

OUTREMONT

- **Harbour, Stéphane** (maire d'arrondissement)
- **Cinq-Mars, Marie**
District de Joseph-Beaubien
- **Piquette, Claude B.**
District de Jeanne-Sauvé

PIERREFONDS-SENNEVILLE

- **Ward, Bertrand A.**
- **Worth, Monique** (mairesse d'arrondissement)
- **Leblanc, René E.**

PLATEAU-MONT-ROYAL

- **Fotopulos, Helen** (mairesse d'arrondissement)
District du Mile End
- **Poulin, Christine**
District de Laurier
- **Prescott, Michel**
District de Jeanne-Mance
- **Tétrault, Nicolas**
District du Plateau-Mont-Royal

POINTE-CLAIRE

- **McMurchie, Bill** (maire d'arrondissement)
- **Iermieri, Aldo**
District de Donegani
- **Trudeau, Morris**
District de Valois

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES-MONTRÉAL-EST

- **Maciocia, Cosmo** (maire d'arrondissement)
District de Marc-Aurèle-Fortin
- **Minier, Marius**
District de Pointe-aux-Trembles
- **Paul, Colette**
District du Bout-de-l'île
- **Plante, Michel**
District de Rivière-des-Prairies

ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

- **Bourque, Pierre**
District de Marie-Victorin
- **Larouche, Denise** (mairesse d'arrondissement)
District du Vieux-Rosemont
- **Plante, Jean-François**
District de Louis-Hébert
- **Purcell, François**
District de Saint-Édouard
- **Thibault, Nicole**
District d'Étienne-Desmarteau

SAINT-LAURENT

- **Bittar, Patricia**
- **Demers, Laval**
- **DeSousa, Alan** (maire d'arrondissement)
- **Biron, Michèle D.**
District de Norman-McLaren
- **Cohen, Maurice**
District de Côte-de-Liesse

SAINT-LÉONARD

- **Bissonnet, Yvette**
- **Perri, Dominic**
- **Zampino, Frank** (maire d'arrondissement)
- **Battista, Mario**
District de Port-Maurice
- **Zambito, Robert L.**
District de Grande-Prairie

SUD-OUEST

- **Bousquet, Robert**
District d'Émard
- **Hamel, Line**
District de Louis-Cyr
- **Montpetit, Jacqueline** (maireesse d'arrondissement)
District de Pointe-Saint-Charles

VERDUN

- **Bossé, Georges** (maire d'arrondissement)
- **Dugas, Laurent**
- **Trudel, Claude**
- **Gallagher, John**
District de Desmarchais-Crawford
- **Marotte, Ginette**
District de Champlain

VILLE-MARIE

- **Laramée, Robert**
District de Saint-Jacques
- **Lemay, Martin** (maire d'arrondissement)
District de Sainte-Marie
- **O'Sullivan-Boyne, Louise**
District de Peter-McGill

VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION

- **Deros, Mary**
District de Parc-Extension
- **Lachance, Sylvain**
District de Villeray
- **Samson, Anie**
District de Jarry
- **Tamburello, Paolo** (maire d'arrondissement)
District de Saint-Michel
- **Veneri, Frank**
District de Jean-Rivard

WESTMOUNT

- **Marks, Karin** (maireesse d'arrondissement)
- **De Castell, John**
District de Côte-Saint-Antoine
- **Lulham, Cynthia**
District de W.-D.-Lighthall

- membre du conseil municipal et du conseil d'arrondissement
- conseillère ou conseiller d'arrondissement

Le gouvernement du Québec a complété une vaste réorganisation municipale à la fin de l'année 2000. C'est ainsi que les 28 municipalités de l'île de Montréal ont été regroupées en une seule ville, dès lors découpée en 27 arrondissements.

Pour répondre à certaines insatisfactions nées de la réorganisation, le gouvernement a par la suite lancé une démarche de consultation. En 2004, les citoyens de 22 anciennes municipalités ont alors eu l'occasion de se prononcer sur le sort de leur ancienne ville.

Le 1^{er} janvier 2006, le nouveau Montréal comptera 1,6 million d'habitants, soit 87,3 % de sa population actuelle, et ce, malgré la reconstitution de 15 anciennes municipalités de l'île de Montréal. La valeur foncière du nouveau Montréal sera alors de 103 milliards de dollars, c'est-à-dire plus de 81 % de la valeur foncière totale de l'île.

LES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL ET LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les commissions sont des instances de consultation publique du Conseil.

Elles ont pour mandat de faire des recommandations sur tout sujet qui les concerne.

Commission de la présidence du conseil

La commission a notamment fait l'étude du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil.

Président

Marcel Parent

Vice-présidente

Claire Saint-Arnaud

Membres

Dida Berku

Luc Larivée

Cosmo Maciocia

Colette Paul

Marvin Rotrand

Anie Samson

Claude Trudel

Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

La commission a notamment étudié les dossiers reliés aux Muséums Nature Montréal, au programme Femmes et Ville ainsi qu'au programme de revitalisation urbaine.

Présidente

Jane Cowell-Poitras

Vice-présidente

Hasmig Belleli

Membres

Mario Battista

Marie Cinq-Mars

Sylvain Lachance

Ginette Marotte

Marius Minier

Jean-François Plante

Commission sur la mise en valeur du territoire et le patrimoine

La commission a formulé des recommandations sur la stratégie de développement économique de Montréal.

Président

Richard Deschamps

Vice-président

Marvin Rotrand

Membres

Michèle D. Biron

Robert M. Bourbeau

Jacques Cardinal

Richer Dompierre

François Purcell

Robert L. Zambito

Commission de la sécurité publique

La commission a fait l'étude des rapports d'activités de 2003 du Service de police et du Service de la sécurité incendie, incluant le Centre de sécurité civile.

Président

Peter B. Yeomans

Vice-président

Marcel Tremblay

Membres

Carol Beaupré

Jean-Marc Gibeau

Lyn Thériault-Faust

Monique Worth

Samir Rizkalla

(représentant du gouvernement du Québec)

Commission sur les affaires corporatives, la gestion stratégique, le capital humain et la diversité ethnoculturelle

La commission a mené des études publiques sur les besoins de la Ville de Montréal en matière d'immigration, sur la collaboration interarrondissements ainsi que sur les relations internationales de la Ville de Montréal.

Président

Claude Trudel

Vice-présidente

Mary Deros

Membres

Carol Beaupré

Maurice Cohen

Sylvain Lachance

Christine Poulin

Nicolas Tétrault

Nicole Thibault

Commission sur les finances et les services administratifs

La commission a notamment fait l'étude des politiques de gestion incluses dans le budget municipal de 2004, du rapport du vérificateur général de la Ville et du budget dynamique et évolutif.

Président

Bertrand A. Ward

Vice-président

Frank Venneri

Membres

Manon Barbe

Jean-Marc Gibeau

Line Hamel

Claude B. Piquette

Michel Plante

Edgar A. Rouleau

Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement

La commission a produit un document d'information contenant les orientations liées à l'élaboration des programmes d'infrastructures de la Ville de Montréal.

Présidente

Manon Barbe

Vice-président

Maurice Beauchamp

Membres

Michael Applebaum

Richard Bélanger

Robert Bousquet

Marius Minier

Anne-Marie Parent

Achille Polcaro



UNE ÉCONOMIE COMBATIVE !

NUL DOUTE : MONTRÉAL SAIT SE RELEVER ET REPRENDRE SA POSITION OFFENSIVE ! APRÈS AVOIR SUBI LES CONTRECOUPS DU RALENTISSEMENT DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE, L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE A RETROUVÉ SA VIGUEUR DÈS LES PREMIERS MOIS DE 2004.

Profitant du maintien de faibles taux d'intérêt et du redémarrage des exportations, la métropole a rapidement retrouvé un bon rythme d'activité. Premier signe de cette reprise économique : le trafic aérien et portuaire qui a fait preuve d'une grande vitalité.

Les aéroports internationaux Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et Montréal-Mirabel ont accueilli 10,3 millions de passagers en 2004, dépassant de 15,3 % le volume enregistré pour l'année 2003. Parmi ces passagers, plusieurs étaient vraisemblablement des visiteurs venus par affaires ou agrément, puisque Montréal a été l'hôte de 30 congrès d'importance, comparativement à 21 en 2003, et que son industrie hôtelière a vu passer son taux d'occupation de 64,5 % à 66,7 %.

Par ailleurs, le port de Montréal, dont l'activité connaît une hausse marquée depuis 2003, est maintenant le principal port d'Amérique du Nord pour le transit de conteneurs sur le marché de l'Atlantique Nord. En 2004, ce port a vu passer 23,6 millions de tonnes de marchandises, soit une augmentation de 13,8 % comparativement à l'année précédente.

Une métropole en chantier !

Autre indice de la vigueur économique de la métropole : la croissance soutenue du secteur de la construction qui a atteint des sommets. En effet, après avoir connu des années exceptionnelles en 2002 et 2003, ce secteur a encore affiché une croissance de 16,7 % de la valeur des permis (en dollars courants) pour les trois premiers trimestres de 2004. Au total, pendant cette période, la Ville de Montréal a délivré des permis de construire pour une valeur de 1,7 milliard de dollars. La prolifération des chantiers de construction dans les divers arrondissements de Montréal a surtout pris la forme de projets résidentiels. Ainsi, en 2004 toujours, 10 812 logements ont été mis en chantier à Montréal, une hausse de 47 % par rapport à l'année précédente.

TRAFIC AU PORT DE MONTRÉAL 2000-2004

Année	Nombre de tonnes (en millions)
2000	20,73
2001	19,12
2002	18,72
2003	20,78
2004	23,64

Source : Port de Montréal



Une question d'avenir

Enfin, et non le moindre des signes, l'économie montréalaise a connu une hausse de l'emploi de 2,2 % en 2004. Le taux de chômage, qui se situait à 11,5 % en 2003, a régressé à 10,2 % en 2004. La croissance de l'économie américaine a eu un effet positif, tout particulièrement sur le secteur de la fabrication dans la région métropolitaine de Montréal. Des gains d'emplois ont été observés dans la fabrication de biens durables qui, en 2004, comptait 11 % plus d'emplois qu'en 2003. Seule ombre au tableau : si les commerces ont continué à faire de bonnes affaires, la croissance des ventes s'est faite de manière irrégulière, et l'emploi a diminué de 1,2 % dans ce secteur.

D'une manière générale, la nouvelle est donc excellente : Montréal est en bonne condition économique. Cependant, compte tenu de la lutte que se livrent les grandes métropoles du monde, la ville doit encore accélérer sa croissance pour s'assurer une victoire à long terme.

MISES EN CHANTIER – VILLE DE MONTRÉAL ET RMR* DE MONTRÉAL – 2000-2004

Année	NOMBRE D'UNITÉS	
	Ville de Montréal	RMR de Montréal
2000	4 201	12 766
2001	4 016	13 300
2002	5 634	20 554
2003	7 354	24 321
2004	10 812	28 673

Source : Société canadienne d'hypothèques de logement.

* : Région métropolitaine de recensement

Note : pour les années 2002 et 2001, « Ville de Montréal » représente l'ensemble du territoire de l'île.

NOMBRE D'EMPLOIS – VILLE DE MONTRÉAL ET RMR DE MONTRÉAL – 2000-2004

Année	NOMBRE D'EMPLOIS (EN MILLIERS)	
	Ville de Montréal	RMR de Montréal
2000	824	1 690
2001	843	1 706
2002	866	1 768
2003	881	1 796
2004	900	1 822

Source : Statistique Canada.

Note : pour les années 2002 et 2001, « Ville de Montréal » représente l'ensemble du territoire de l'île.

ÉVÉNEMENTS DE LA SCÈNE MONTRÉLAISE 2004



19 > Montréal rend hommage à Martin Luther King jr.

24 > La mascotte Boule de neige accueille les enfants au parc Jean Drapeau, pour la 22^e édition de la fête des Neiges de Montréal.

28 > Le Centre de tennis du parc Jarry reçoit 3 M\$, pour son réaménagement et son développement

28 > Montréal prend des mesures pour atténuer la crue des eaux de la rivière des Prairies.

JANVIER

2 > Montréal s'engage dans la rénovation de l'église Saint-James.

4 > Coup d'envoi de *À l'heure de Montréal*, une émission télévisée qui rapproche les élus des citoyens.

9 > Plus de 800 personnes honorent la mémoire du jazzman Charles Biddle.

17 > L'UNESCO choisit Montréal en tant que capitale mondiale du livre pour 2005.

28 > Le festival Montréal en lumière lance sa première Nuit blanche.

FÉVRIER



8 > Le prix Thérèse-Daviau est créé, en hommage à l'une des premières femmes élues au conseil municipal de Montréal.

14 > Des dizaines de milliers de Montréalaises et Montréalais se pressent sur les trottoirs de la rue Sainte-Catherine pour fêter la Saint-Patrick.

17 > Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, est en visite à Montréal.

22 > Une entente tripartite est conclue pour la rénovation des équipements fixes du métro.

31 > Montréal dépose ses états financiers pour l'exercice de 2003 : la Ville affiche un surplus de 83,1 M\$.

MARS



7 > La Ville remet 4,6 M\$ à l'Université de Montréal pour la réhabilitation de ses infrastructures sportives, ce qui permettra à tous les Montréalaises et Montréalais d'en profiter.

13 > Le 18^e Festival International Nuits d'Afrique de Montréal commence.

28 > Le Mondial SAQ (les feux d'artifice de Montréal) présente son spectacle de clôture.

29 > Le centre-ville chante au rythme des FrancoFolies de Montréal.

JUILLET

2 > Les joueuses de tennis Mary Pierce et Marlène Weingartner s'affrontent au match d'ouverture de la Coupe Rogers, sur le court central du parc Jarry.

5 > Montréal amorce trois projets d'envergure pour réformer sa gestion de l'eau.

12 > L'International Design Alliance (IDA) choisit d'implanter son siège social à Montréal.

19 > Le Plateau-Mont-Royal accueille le premier centre de compostage communautaire de Montréal.

19 > TOHU - La cité des arts du cirque est inaugurée; elle regroupe le Cirque du Soleil, l'École nationale de cirque et le Complexe environnemental de Saint-Michel.

26 > Le réalisateur français Claude Zidi préside le 28^e Festival des Films du Monde.

28 > Les parcs-nature de Montréal organisent les 24 heures de la nature.

AOÛT

12 > L'athlète Nour Eddine Betchim termine le Marathon international de Montréal en 2 h 22 m 34 s; 17 000 concurrents participent au Festival de la Santé Oasis.

12 > Montréal lance la deuxième phase du projet de revitalisation urbaine intégrée.

18 > Au soccer, l'Impact remporte le championnat 2004 de la A-League.

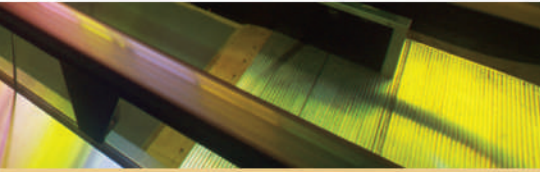
22 > Journée *En ville sans ma voiture* : Montréal se joint à quelque 1 480 villes du monde entier, soucieuses de réduire la pollution.

29 > Nicole Boily est nommée présidente du Conseil des Montréalaises, le premier conseil consultatif des femmes de Montréal.

30 > Les premières familles emménagent dans les logements sociaux et communautaires du site Benny Farm.

SEPTEMBRE





AVRIL

- 1 > *L'affaire est dans le sac!* : Montréal fait son grand ménage printanier.
- 5 > Le premier Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine est déposé.
- 7 > Pour la première fois, le comité exécutif siège à l'extérieur de l'hôtel de ville, dans l'arrondissement de Saint-Léonard.
- 23 > La rue Notre-Dame, une des grands artères métropolitaines, deviendra plus sécuritaire grâce à des investissements de 6,5 M\$.
- 27 > Le jardin de Montréal à Lyon reçoit un prix d'excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada, dans la catégorie « mérite national ».

- 2 > Près de 600 personnes participent à la 13^e Corvée du mont Royal afin de rendre la montagne plus propre.
- 10 > Montréal soutient la relocalisation du Chic Resto-Pop, un organisme d'insertion sociale.
- 12 > Le Festival de théâtre amateur de l'île de Montréal souffle ses 20 bougies!
- 19 > Montréal adopte des mesures spéciales d'embauche à l'intention des femmes, des autochtones, des membres des communautés visibles et des communautés ethniques.

MAI

- 29 > Geneviève Jeanson remporte l'étape montréalaise de la Coupe du monde de cyclisme féminin.



- 5 > Une première pelletée de terre est levée au futur centre communautaire chinois.

JUIN

- 7 > Le Quartier international de Montréal est inauguré.
- 11 > Le Grand Prix Air Canada de Formule 1 démarre sur les chapeaux de roue!
- 11 > Les maires de 22 grandes villes canadiennes font une déclaration en faveur de la prospérité des villes-régions.
- 15 > Montréal met en fonction la ligne 868-GÎTE afin d'aider les Montréalais à se reloger rapidement et d'atténuer la crise du logement.
- 30 > Johnny Clegg enflamme la foule venue assister au premier spectacle en plein air du 25^e Festival International de Jazz de Montréal.



OCTOBRE

- 3 > La Semaine de prévention des incendies débute.
- 20 > Montréal vibre au rythme de Montréal Électronique Groove Festival, événement international de musique électronique.
- 27 > Les travaux d'implantation de l'e-Cité, le nouveau portail Internet destiné à améliorer les services à la population, sont lancés.
- 28 > La Ville dépose sa stratégie de développement économique.

- 2 > Le Complexe environnemental de Saint-Michel rafle la palme d'or et le Prix spécial du jury à la remise des Prix internationaux pour les communautés viables.
- 11 > Montréal lance l'avant-projet de la *Politique de développement culturel* pour consultation publique.
- 22 > Quelque 124 000 amateurs de livres ont fréquenté le Salon du livre de Montréal.
- 24 > La Ville adopte le nouveau Plan d'urbanisme, sa vision de l'avenir.
- 24 > L'administration municipale présente un budget de 3,98 milliards de dollars pour 2005.

NOVEMBRE



- 8 > La Ville de Montréal franchit une nouvelle étape vers l'adoption du premier plan de transport de son histoire.
- 13 > Montréal se donne sa première *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*.
- 17 > Montréal conclut une entente de principe avec le gouvernement du Québec pour implanter le service de premiers répondants.
- 22 > Le parc des habitations Jeanne-Mance devient le parc Toussaint-Louverture, en hommage au meneur de la révolte haïtienne de 1791.
- 24 > L'hôtel de ville scintille de mille feux : le maire reçoit les Montréalaises et les Montréalais en cette journée de réjouissances.

DÉCEMBRE

Publié par la Ville de Montréal

Service des finances
Direction de la comptabilité et
du contrôle financier

Direction générale
Direction des communications
et des relations avec les citoyens

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
Canada H2Y 1B5

ville.montreal.qc.ca/finances

Photos : Andréanne Abbondanza,
Jonathan Arsenault, Gérald Brosseau,
Alain Chagnon, Marc Cramer, Yves Cloutier,
Patrick Dubé, Caroline Durocher, FINA,
Denis Labine, Victor Diaz Lamich, Sylvie
Lapointe, Jean-François Leblanc, Le pho-
tographe masqué – Source : [www.vieux-
montreal.qc.ca](http://www.vieux-
montreal.qc.ca), Jean-François Lenoir,
Jennifer Maduro, Nuit d’affrique,
Denis Vézina

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-7647-0484-4

Design graphique
Ville de Montréal
Centre d’impression numérique
et de communications visuelles
07.20.002-9 (03.05)

Imprimé au Canada

English copy available upon request

